

ECA Enseignement catholique
actualités



Agir
contre
le harcèlement

HORS-SÉRIE

Novembre 2019 - 8€

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Philippe Delorme

DIRECTRICE ÉDITORIALE :

Marie-Amélie Marq

RÉDACTRICE EN CHEF :

Sylvie Horguelin

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Mireille Broussous

Laurence Estival

Sylvie Horguelin

François Husson

Isabelle Jouault

Coline Léger

Virginie Leray

Aurélie Sobocinski

Éléonore Veillas

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :

François Husson

RÉDACTION GRAPHIQUE :

Julien Bénardeau

**RÉDACTION - ADMINISTRATION -
ABONNEMENTS :**

Sgec, service publications,

277 rue Saint-Jacques

75 240 Paris Cedex 05

tél. : 01 53 73 73 71 (58)

redaction@enseignement-catholique.fr

Numéro CPPAP : 0421 G 79858

Numéro ISSN : 1241-4301

FABRICATION :

Groupe Vincent imprimeries,

32 avenue Thérèse-Voisin,

CS 64229 - 37042 Tours Cedex 1

Vos coordonnées sont traitées par le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec) dans le cadre de votre abonnement au magazine ECA.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et, selon les cas à la portabilité, en adressant un courrier ou un mail à : Sgec, 277 rue Saint-Jacques,

75 240 Paris cedex 05 ; dpd@enseignement-catholique.fr

La politique de protection des données du Sgec peut être communiquée sur simple demande.

**É D I T O R I A L**

Tous unis contre le harcèlement



© SYLVIE HORGUELIN

PHILIPPE DELORMESecrétaire général
de l'enseignement catholique

L'actuelle prise en compte du harcèlement à l'école n'est pas un effet de mode mais un problème grave qui peut, nous le savons, causer de sérieux troubles physiques et psychologiques, pouvant même conduire un jeune harcelé au suicide.

Nous ne pouvons que nous réjouir que cette question soit inscrite dans la loi et nous devons agir vigoureusement contre ce phénomène destructeur.

La lutte contre le harcèlement s'intègre dans le programme de protection des publics fragiles (PPPF) proposé par l'enseignement catholique depuis juin 2018.

Des outils sont à la disposition de tous les acteurs et les témoignages recueillis dans ce hors-série d'ECA

donnent des pistes d'actions concrètes pour combattre ce fléau. Chaque équipe éducative peut en imaginer d'autres.

Ce combat est bien l'affaire de toute la communauté éducative et ne concerne pas seulement l'École. Nous savons à quel point, par exemple, les réseaux sociaux jouent un rôle majeur dans ce processus... il n'appartient pas à l'École de réguler l'usage de ces réseaux à la maison !

Mais, face à la souffrance d'un enfant, il est nécessaire de tous œuvrer dans le même sens. Il n'est pas question de se renvoyer la balle. Il en va de

notre responsabilité d'éducateurs d'être attentifs, de discerner, de se mobiliser pour rechercher ensemble les moyens de mettre fin au calvaire d'un enfant ou d'un jeune. C'est ce à quoi nous invite le texte d'orientation sur

« Face à la souffrance d'un enfant, il est nécessaire de tous œuvrer dans le même sens. Il n'est pas question de se renvoyer la balle. »

« La responsabilité en partage »* qu'il revient à chaque communauté éducative de mettre en œuvre.

Il n'est cependant pas toujours aisé de repérer l'enfant victime. Aussi, nous devons favoriser la libération de la parole : parole du jeune concerné, parole de ses camarades (qui ont souvent l'information mais qui n'osent pas toujours se confier à un adulte), parole des adultes de la communauté éducative... Une parole qui doit toujours être accueillie avec gravité et bienveillance, même si certaines situations ne relèvent pas du harcèlement. Il sera toujours préférable d'être alerté pour rien que de passer à côté d'un drame.

Les enfants et les jeunes qui nous sont confiés, doivent pouvoir travailler dans un climat de confiance, de paix et de fraternité pour être en mesure de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Demeurons vigilants et confiants, le harcèlement n'est pas une fatalité. Ensemble tout est possible !

(*) Texte d'orientation « La Responsabilité en partage », juin 2019, sur : ec-boutique.fr

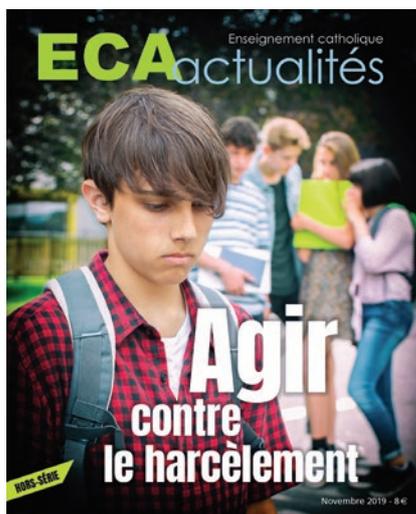


PHOTO DE COUVERTURE: ©STOCK.ADOBE.COM

Enjeux et état des lieux

- Agir : un devoir de protection et d'éducation p. 5
- Cadrage juridique : mais de quoi parle-t-on ? p. 10
- Entretien : Éric Debarbieux, « S'engager sur le sujet, c'est une manière d'habiter le vivre ensemble » p. 12

Des établissements qui bougent

- Ils ont misé sur la méthode Pikas !
Saint-Dominique, Neuilly-sur-Seine p. 15
- Saint-Louis – Notre-Dame, Montfort-L'Amaury p. 17
- Entretien : Jean-Pierre Bellon, « L'enjeu, c'est la dignité ! » p. 19
- Anticiper, repérer et accompagner :
Fénelon – Notre-Dame, La Rochelle p. 20
- Entretien : Thomas Schauder,
« Le numérique modifie notre être au monde » p. 22

Diocèses et congrégations mobilisés

- Don Bosco : les élèves au centre p. 25
- Mieux vaut prévenir que guérir : Blois, Toulouse... p. 26
- Le Finistère a testé « No Blame » p. 28
- Nord : un plan de lutte renforcé p. 29
- Dunkerque : un électrochoc pour éveiller les consciences p. 31

Pour aller plus loin...

- Formation : une offre en plein essor p. 32
- Parents, prenez la parole ! p. 33
- Des méthodes venues d'ailleurs p. 34
- Bibliographie, sitographie... p. 35



ENJEUX ET ÉTAT DES LIEUX

Tous les établissements sont confrontés un jour ou l'autre au harcèlement entre élèves. Pour le combattre, l'enseignement catholique promeut des méthodes centrées sur la qualité du lien; et au-delà, vise la formation intégrale de la personne et l'instauration d'un climat évangélique.



© FESTICLIP – AUMONÉRIE DE BOURGOIN-JALLIEU

Agir contre le harcèlement à l'École : un devoir de protection et d'éducation

Le harcèlement en milieu scolaire interroge la qualité des relations en son sein. Elle exige la mobilisation de tous – jeunes, professionnels, parents – tant dans l'écoute de chacun que dans les actions à mettre en place. C'est dans ce travail d'abord préventif, que l'École catholique peut réaffirmer ses valeurs d'attention à l'autre et de bienveillance. Sans négliger une vigilance de tous les instants pour intervenir dès qu'un élève est maltraité par ses pairs.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Le harcèlement est une question vive au sein de l'École. Une réalité d'abord : les enquêtes de victimation révèlent aujourd'hui que 5 à 6 % des écoliers et collégiens et 1,3 % des lycéens se disent harcelés. En recul ces dernières années, ce fléau touche encore plus d'un élève sur 20, dont la souffrance doit être prise en compte. Mais le phénomène suscite fantasme et confusion : « *La moindre détresse sociale – sentiment de rejet, difficulté de communication... – a tendance à être taxée de harcèlement, comme si les campagnes de sensibilisation fournissaient une explication clé en main* », observe Sammy Coupreau, chef d'établissement à Vienne (38), dont l'institution Saint-Charles est engagée depuis dix ans dans la médiation entre pairs avec succès (cf. p. 9).

De fait, après avoir été longtemps occulté en France, alors que les pays scandinaves ont été précurseurs dès les années 1970, ainsi que l'Espagne, le harcèlement a été pris à bras-le-corps par le ministère de l'Éducation nationale depuis 2011 avec la tenue d'Assises nationales. La mobilisation dure depuis, avec ●●●

••• à disposition des acteurs de nombreux appuis et ressources (cf. encadré p. 11). Fixé comme une priorité dans la Loi de refondation de l'École en 2013, le droit à une scolarité sans harcèlement vient d'être inscrit dans le code de l'Éducation par la Loi pour une École de la confiance. Hypermédiatisée, la question menace de pâtir d'un effet de mode alors qu'elle pointe des enjeux clés pour l'École, à travailler de façon rigoureuse, efficace et ajustée. Le premier d'entre eux : se donner un vocabulaire précis en la matière. La façon dont nous nommons un phénomène est décisive dans la manière dont nous l'appréhendons et l'analysons, affirme la pédopsychiatre Nicole Catheline¹.

Entrer dans la boîte noire de la classe

Le harcèlement... de quoi parle-t-on ? Selon l'auteur des enquêtes de victimation Éric Debarbieux, il se caractérise le plus souvent par la répétition de micro-agressions (injures, moqueries, etc.) qui se concentrent sur un nombre restreint d'élèves – ou d'adultes –, destinées à nuire et à blesser. « *Il s'agit clairement d'une maltraitance, à apprécier du côté de l'enfant* », spécifie Josiane Hamy, pilote du programme de protection des publics fragiles (PPPF)² initié par le département Éducation du Secrétariat général de l'enseignement catholique. Cette violence peut ne pas être vue pendant des années parce que le jeune se replie sur lui pour survivre, rappelle Denis Pineau, responsable du service de psychologie de l'enseignement catholique de Loire-Atlantique. Les conséquences en sont potentiellement graves – décrochage scolaire, désocialisation, dépression, conduites autodestructrices –, et durables pour l'individu.

Si le phénomène n'a pas augmenté avec les nouvelles technologies, celles-ci changent la donne, avec deux facteurs aggravants – la rapidité et la viralité, précise la sociologue Catherine Blaya³. Auparavant confiné dans un espace géographique limité, le harcèlement se répète, sans répit, sur les murs des écrans, dépassant largement le cadre scolaire. Un élément ne change pas, en revanche, comme le met en évidence la chercheuse : le cyber-harcèlement demeure une violence de « proximité », 80 % des agresseurs étant issus du même établissement que l'élève harcelé.

Une fois défini, le sujet n'en reste pas moins complexe, brouillé par des représentations parfois idéologiques ou simplistes. Longtemps, les faits de harcèlement entre jeunes ont



© FÉNELON-NOTRE-DAME

7%

En France, 7 % des collégiens ont déclaré en 2017 avoir subi une atteinte de cyber-harcèlement. Celui-ci est davantage subi par les filles (8 % contre 6 % pour les garçons) et par les élèves en classe de 3^e. (Source : Depp)

1,3%

En France, 1,3 % des lycéens ont subi en 2018 des situations pouvant être assimilées à du harcèlement. Les filles sont autant touchées que les garçons (1 %). Les élèves de lycées professionnels sont deux fois plus nombreux à connaître une victimation allant de modérée à forte (8 % contre 4 % pour les autres lycées d'enseignement général et technologique). (Source : Depp)

été minimisés par les adultes sans voir qu'ils concernaient tous les milieux sociaux.

Le harcèlement est d'abord l'expression de dysfonctionnements relationnels, amplifiés par les évolutions d'une société gagnée par une intolérance croissante à la différence. Un mécanisme y est particulièrement à l'œuvre : celui de « *l'oppression conformiste* », indique Éric Debarbieux – avec un groupe qui se construit contre un autre « *qui n'est pas nous* » (cf. p. 12-13). Harcelé pour sa différence physique, sa couleur de peau, son handicap, ses « trop » bons résultats, sa classe sociale... De fait, il n'y a pas de profil type de victime ou d'agresseur, insistent les chercheurs. Hormis le cas d'une pathologie avérée, ce fonctionnement met au jour une incapacité à se défaire de la pression du groupe.

La question posée par le harcèlement est celle de la parole de l'élève, insiste Debarbieux : elle résonne particulièrement à l'heure du 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Car si tout le monde est d'accord pour dire stop au harcèlement, encore faut-il entrer dans la boîte noire de la classe et s'intéresser à la qualité des relations qui s'y vivent. La solution ne peut être de confier exclusivement la prévention à la vie scolaire ou le traitement aux psychologues de l'éducation – professionnels ô combien nécessaires. La recherche à ce sujet est claire : les actions les plus efficaces mobilisent toute la communauté éducative.

Épauler les chefs d'établissement

« *Il s'agit de l'affaire de tous. On est bien dans la responsabilité en partage !* », souligne Marie-Odile Plançon, en charge du pôle École au Sgec. Mais que faire concrètement ? Suffit-il de punir ?

La Loi condamne explicitement le harcèlement à l'École (cf. p. 10-11). Le rappel de son cadre, loin d'être connu de tous, assorti d'un travail collectif sur le règlement et les interdits – comme celui d'humilier – est nécessaire dans les établissements, quitte à solliciter des appuis extérieurs (Protection judiciaire de la jeunesse, associations). En Loire-Atlantique, par exemple, pour épauler les chefs d'établissement et leurs équipes, souvent pris de court par ces situations dramatiques aggravées par une forte emprise émotionnelle, la direction diocésaine a conçu des fiches pratiques sur la conduite à tenir en cas de suspicion de harcèlement.

Des dispositifs plus larges ont aussi fait leurs preuves, basés sur un travail d'identification, de régulation des émotions

et d'apprentissage de stratégies pour aider ses camarades. Leur diffusion progresse dans les établissements. Parmi eux : la méthode Pikas, dite de la « préoccupation partagée », particulièrement soutenue par le ministère de l'Éducation nationale qui prévoit de l'expérimenter cette année dans huit académies (cf. p. 15-19), ou encore la méthode « No Blame », proposée dans l'enseignement catholique du Finistère (cf. p. 28).

Outiller les éducateurs

En Ille-et-Vilaine, la direction diocésaine a lancé un plan d'animation spécifique à cette rentrée. « *Il y a une responsabilité de l'enseignement catholique et un réel besoin d'étayer les équipes* », explique Michel Pellé, le directeur diocésain, dont l'enquête de besoins a révélé que le 1^{er} degré apparaissait avec le lycée comme un niveau prioritaire où agir. « *La question de la formation – notamment initiale – est cruciale mais elle ne fait pas l'objet d'une session spécifique dans l'enseignement catholique. Il faut une approche systémique !* », soutient Josiane Hamy, du Sgec. Le premier Forum Santé Prévention de la fédération sportive et éducative de l'enseignement catholique (Ugsel), qui s'est tenu à Paris le 3 avril dernier, a d'ailleurs ouvert quelques pistes. « *La question du climat scolaire, de l'accueil et de la discipline collective est première* », analyse Éric Debarbieux. Et le rôle des adultes doit être exemplaire. Quelle place est faite à la coopération, au service, à la vulnérabilité ? « *On touche là un problème d'anthropologie philosophique !* », poursuit le chercheur. Plus qu'un dispositif de lutte indispensable, ce qui est en jeu est une visée éducative globale. Elle implique de poser un regard qui n'enferme ni ne condamne, mais qui soutient les progrès de chacun. L'enjeu d'une « *appropriation éthique* » au quotidien qui rend possible un « *bien grandir ensemble* », complète Damien Blanchard, chargé de mission au Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap), où le harcèlement est traité par un groupe de travail autour des discriminations.

« *La façon dont les éducateurs installent la relation et en prennent soin – y compris entre eux – a un rôle de prévention et de témoignage* », fait valoir Josiane Hamy. C'est sur cet axe que les diocèses de Blois, Toulouse et Grenoble se sont engagés (cf. p. 26-27), tout comme celui des Pyrénées-Atlantiques. « *L'enseignement catholique a des choses à dire sur l'attention à l'autre, sur la fraternité !* », signale Éric Debarbieux. Plus encore : il a un parcours de développement humain à proposer et expérimenter, y compris sur le plan spirituel. Dans un monde où les regards se

« L'enseignement catholique a des choses à dire sur l'attention à l'autre, sur la fraternité ! » Il a un parcours de développement humain à proposer et expérimenter, y compris sur le plan spirituel.



© FÉNELON-NOTRE-DAME

25,7 %

Le harcèlement psychologique est la première cause de harcèlement identifiée en Europe, comme en Amérique du Nord : 25,7 % des élèves harcelés déclarent avoir été insultés, mis à l'écart (15,3 %) et victimes de rumeurs ou de mensonges (19,5 %). Viennent ensuite le harcèlement sexuel (11 % des élèves harcelés) et le harcèlement physique (10,4 %).

(Source : rapport Unesco, 2019)

12,3 %

12,3 % des élèves des pays de l'OCDE victimes de harcèlement sont issus d'écoles présentant un climat disciplinaire négatif ; 5,7 % sont issus d'écoles présentant un climat disciplinaire positif.

(Source : données PISA 2015)

croisent beaucoup moins, l'école reste un lieu singulier, où s'ouvrent des chemins vers l'autre et vers soi-même grâce à « *l'expérience vécue du temps long et de la convivialité* », estime le philosophe Thomas Schauer (cf. p. 22-23).

Cela passe par l'aménagement de temps et d'espaces d'écoute⁴ – formels ou informels – dès le plus jeune âge pour apprendre l'empathie : petits rituels simples de météo des émotions, jeux

de rôle des Trois figures, groupes de parole, banc de l'amitié dans la cour de l'école, point écoute au lycée, temps d'échanges autour de l'éducation af-

fective relationnelle et sexuelle (EARS). Cela se construit aussi à travers des espaces sécurisés de confrontation – discussions à visée philosophique ou à partir du programme d'EMC (enseignement moral et civique), théâtre forum, agoras, échanges à l'aumônerie – où n'est tolérée aucune moquerie, où personne n'est laissé à l'écart. Autant d'occasions de réfléchir au sens à donner à sa vie et d'alimenter ses « *ressources intérieures* », comme les nomme Thomas Schauer. N'ai-je pour seule ambition que la popularité, le narcissisme, l'accumulation ? ●●●

••• La lutte contre le harcèlement passe enfin par des actions concrètes pour réparer le tort subi et éviter les ornières de la victimisation : médiations entre pairs, cercles de justice restaurative, création d'œuvres d'art... Avec en toile de fond cette question lancée par la philosophe Cynthia Fleury comme un aiguillon : quel soin prenons-nous les uns des autres ? Pour accompagner ce travail d'humanisation permanent et de « résonance au monde », pour reprendre le philosophe Hartmut Rosa, les équipes éducatives doivent être aidées et se mettre en route sur un chemin à la fois d'ouverture et... de résistance – à l'urgence et à la judiciarisation compulsive. En se donnant du temps pour « tout entendre » de ce qui se vit dans l'établissement et croiser les regards, en s'appuyant par exemple sur la mise en place d'un comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (Cesc), en s'ouvrant à d'autres professionnels (psychologues, infirmiers, médecins), en nouant des alliances éducatives fortes avec les parents.

Les parents doivent être entendus

Ce qui se joue entre l'École et la famille autour de la question du harcèlement s'avère pour le moins décisif. Parmi toutes les Rencontres parents-école® organisées par l'Apel dans la France entière, celle qui aborde le harcèlement connaît le plus de succès, confirme son référent national « harcèlement », Paul Vitart. « *Les parents doivent être pris au sérieux et entendus ! Très souvent, les peurs sont les mêmes d'un côté comme de l'autre, et à partir de cette reconnaissance mutuelle, on peut avancer* », pointe le psychologue Denis Pineau. De même, un outillage et une communication de toutes les ressources de l'établissement peuvent beaucoup apporter, sans oublier une sensibilisation à leur rôle de repérage en amont – sur les relations que vivent leur enfant dans et hors la classe. « *Il y a un besoin de dialogue et d'intelligence collective sur le sujet* », confirme Gilles Demarquet, le président de l'Apel. Pour offrir ensemble aux jeunes un autre modèle d'identification : celui d'une fraternité en actes. ●



© FÉNÉLON-NOTRE-DAME

“ La parole



TANGUY GOGÉ

Conseiller principal d'éducation
au collège La Croix-Rouge,
à Brest (29)

« **À** la vie scolaire, on est souvent dans le domaine de l'urgence et de l'émotion, dépositaires de la parole livrée à chaud par des élèves en souffrance décrivant des situations de harcèlement, ou lors d'appels de familles très inquiètes pour leurs enfants meurtris ou blessés. Face à ces situations problématiques, le croisement des regards de toute la communauté éducative est nécessaire. Il est essentiel d'entrevoir en équipe d'autres modes de résolution, qui passent par la restitution des faits, leur analyse et pas obligatoirement par une sanction. L'enjeu majeur, c'est de travailler sur l'empathie et d'instituer des espaces de parole et de confiance qui laissent place à l'expression de chacun ! Cela demande du temps et la majorité des parents s'en satisfont, mais quelques-uns d'entre eux jugent que ce n'est pas suffisant. Ils préfèrent alors directement déposer une plainte. »

« Il est essentiel d'entrevoir en équipe d'autres modes de résolution, qui passent par la restitution des faits, leur analyse et pas obligatoirement par une sanction. »

(1) Le harcèlement scolaire, PUF, *Que sais-je?*, 2015.

(2) Initié en 2018, le PPPF vise à prévenir et à lutter contre toutes les formes d'atteinte à la personne au sein des établissements scolaires. Documents téléchargeables sur : ec-boutique.fr

(3) « Le cyber-harcèlement chez les jeunes », *Enfance*, n°3, 2018.

(4) « Être à l'écoute. Créer des dispositifs d'écoute », document à télécharger sur : ec-boutique.fr

des acteurs



SAMMY COUPREAU
Chef d'établissement
de Saint-Charles, à Vienne (38)

« L'École a longtemps été le lieu où se nouait l'essentiel des relations. Aujourd'hui, il devient pour les adolescents une sorte d'espace social "accidentel", au sein duquel la relation est forcée, la majorité de leurs échanges se produisant en ligne. Or, ces échanges via un écran génèrent une difficulté à être physiquement en présence des autres. Les jeunes sont capables de "chatter" entre eux pendant des heures et de ne pas s'adresser la parole quand ils sont côte à côte. Les élèves médiateurs – mis en place depuis plus de dix ans dans notre établissement – en font le constat : ils forment davantage leurs pairs à la coexistence et à la civilité qu'à la gestion des conflits, parce que leurs camarades sont littéralement démunis en situation relationnelle concrète, avec des émotions qui les exposent physiquement, à l'inverse des émoticônes. »



JEAN-MICHEL DUNAND
Adjoint en pastorale scolaire
à Notre-Dame-de-la-Merci,
à Montpellier (34)

« L'enjeu, c'est d'arriver à faire prendre conscience du poids des mots. Il y a des paroles, des postures tombeaux, qui claquemurent vivant et empêchent une croissance, un épanouissement. C'est particulièrement vrai sur les réseaux sociaux, avec cette forme de lâcheté dans l'expression parce qu'on n'envisage plus l'autre. Derrière, c'est la question du regard qui nous ramène

« Le harcèlement n'est pas qu'un problème de harceleur et de victime, c'est aussi tous les témoins autour qui ne veulent pas voir leur popularité entamée. »

toujours à nous-même : qu'est-ce que je dis de moi quand je parle des autres, quand je ne les respecte pas ? Cette question, le Christ lui-même nous la pose. Cela invite aussi, côté adultes, à mener un travail de fond avec les jeunes sur la notion de popularité. Le harcèlement n'est pas qu'un problème de harceleur et de victime, c'est aussi tous les témoins autour qui ne veulent pas voir leur popularité entamée. Ce désir de gloire et de pouvoir est une vraie question éducative et spirituelle, pour l'enseignement catholique en particulier. »



© PEXELS



CÉSAR
En 3^e au collège Jean-de-Mayorga,
à Saint-Jean-Pied-de-Port (64)

« Tous les ans, ma classe harcelait un élève. En 6^e et en 5^e, c'était une personne un peu enrobée, en 4^e trois autres personnes, dont une fille insultée parce qu'elle changeait soi-disant souvent de petit ami. Elle avait été profondément atteinte. Je n'étais pas délégué de sa classe de 4^e, mais elle avait confiance en moi et en un autre camarade, représentant lui aussi. À la différence des adultes, elle pensait qu'on ne la jugerait pas et surtout qu'on agirait. C'est ce qu'on a fait. Après avoir décidé d'en parler devant les deux classes de 4^e, on a demandé aux deux professeurs principaux de les réunir rapidement – cela ne pouvait pas attendre l'heure de vie de classe qui a lieu une semaine sur deux. On a rappelé la Loi, les conséquences que cela pouvait avoir sur les personnes, certains élèves en ont pleuré. On a été entendus, mais il faut aller plus loin, avec l'aide des adultes. Tous ne s'y intéressent pas, comme s'il y avait un tabou, alors qu'il faut avoir le courage de sortir du silence et de faire cause commune. »

Mais de quoi parle-t-on ?

Le mot « harcèlement » n'est pas toujours utilisé à bon escient. Isabelle Jouault, juriste au Sgec, nous indique ce que dit le Code de l'Éducation et en propose une définition avant d'indiquer quelques pistes d'action.

Une définition

C'est une première ! Le principe d'une scolarité sans harcèlement est entré dans le Code de l'Éducation avec l'adoption, en juillet dernier, de la loi Pour une École de la confiance. L'article L 511-3-1 stipule : « *Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptibles de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale* ». Cet article ne précise pas en quoi consistent les agissements de harcèlement. Il rappelle un droit primordial : celui des élèves à poursuivre une scolarité sans harcèlement.

La définition du harcèlement à l'école couramment retenue est celle établie en 1993 par Dan Olweus, professeur de psychologie à l'université de Bergen, en Norvège : « *Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part*



CE QUE DIT LA LOI

Article 434-3 du Code pénal : Le fait, pour quiconque ayant connaissance de privations, de mauvais traitements ou d'agressions ou atteintes sexuelles infligés à un mineur ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychique ou d'un état de grossesse, de ne pas en informer les autorités judiciaires ou administratives ou de continuer à ne pas informer ces autorités tant que ces infractions n'ont pas cessé est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Lorsque le défaut d'information concerne une infraction mentionnée au premier alinéa commise sur un mineur de quinze ans, les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

Sauf lorsque la loi en dispose autrement, sont exceptées des dispositions qui précèdent les personnes astreintes au secret dans les conditions prévues par l'article 226-13.



Isabelle Jouault, juriste au Sgec.

d'un ou plusieurs élèves. » Même si le harcèlement existe à tous les niveaux de scolarité, les risques de harcèlement sont plus forts en fin de primaire et au collège.

Quelques caractéristiques

Plusieurs éléments permettent de caractériser le harcèlement à l'école :

- une violence délibérée : le but est de nuire à la victime. La violence peut être physique, verbale, psychologique, voire sexuelle (coups, moqueries, brimades, propos humiliants, insultes, rumeurs...). L'usage des nouvelles technologies peut parfois favoriser, accroître ou induire des situations de violence (diffusion de rumeurs ou de photos via les réseaux sociaux, les téléphones portables, les blogs, les mails...). On parle alors de cyber-harcèlement ;
- une répétition des agissements : un acte isolé, même grave, ne peut conduire à la qualification de harcèlement. Un fait isolé ne peut pas constituer, faute de répétition, un harcèlement ;

UN PLAN DE LUTTE AMBITIEUX

Le ministère de l'Éducation nationale renforce cette année son dispositif de lutte contre le harcèlement. Cela passe par la généralisation des ambassadeurs contre le harcèlement dans tous les collèges ; le maintien de deux numéros verts : le 3020 pour un signalement et le 0 800 200 000, Net Écoute, réservé aux jeunes victimes de cyber-harcèlement (il permet de supprimer des commentaires en moins de deux heures) ; le lancement d'une campagne de communication pour les élèves du 1^{er} degré. Parmi les autres nouveautés : un plan de prévention et de lutte sera expérimenté dans huit académies en 2020 ; de plus, un réseau départemental d'intervention sera créé pour accompagner les établissements confrontés à des situations complexes. Enfin, des ressources seront mises à la disposition des équipes avec l'aide d'un comité national d'experts.

À noter : le 7 novembre prochain aura lieu la Journée nationale de lutte contre le harcèlement qui mettra à l'honneur les dynamiques de groupe permettant d'apporter un soutien aux victimes. Élèves et professeurs sont aussi invités à participer au concours « Non au harcèlement » (étendu au CP depuis la rentrée) en réalisant d'ici janvier prochain une affiche ou une vidéo, avec une remise des prix aux lauréats nationaux le 3 juin 2020.

SYLVIE HORGUELIN.

Voir le site « Non au harcèlement » : nonauharcèlement.education.gouv.fr ; la page Facebook : « Non au harcèlement à l'École ».



- une relation inégale entre l'auteur du harcèlement et sa victime : la victime est en position d'infériorité, n'est pas en mesure de se défendre (ou pense qu'elle n'est pas en capacité de se défendre) ;
- une dégradation des conditions d'apprentissage de l'élève victime, pouvant porter atteinte à ses droits ou à sa dignité ou à sa santé physique ou mentale. Il n'est pas nécessaire qu'il résulte du harcèlement un dommage avéré pour la victime. Il suffit que la

scolaire...) pour prendre les décisions qui s'imposent.

Quid du harcèlement hors de l'école ?

Même si le harcèlement entre élèves n'a pas lieu physiquement à l'école (c'est le cas notamment du cyber-harcèlement), ses auteurs doivent être sanctionnés conformément aux dispositions du règlement intérieur. Les faits commis à l'extérieur de l'établissement peuvent être retenus à l'encontre d'un élève

« Il est recommandé de ne pas régler seul les situations de harcèlement mais de privilégier le travail en équipe. »

situation puisse porter atteinte à ses droits, à sa dignité et altérer sa santé physique ou mentale ;

- la dégradation des conditions d'apprentissage peut se manifester par l'anxiété, la chute des résultats scolaires, la dépression, l'agressivité, l'absentéisme, le décrochage scolaire, l'automutilation, des troubles du sommeil...

Avant d'agir

Qu'elle ait été signalée par la victime, sa famille ou par un membre de la communauté éducative (élève, personnel enseignant ou non enseignant, bénévole...), il est parfois difficile, face à une situation de harcèlement, de savoir qui en est auteur ou victime. Il est donc fortement recommandé de ne pas régler seul les situations de harcèlement mais de privilégier le travail en équipe. Le chef d'établissement et son équipe éducative peuvent prendre contact avec des personnes ressources de la direction diocésaine ou de l'inspection académique (psychologue référent, médecin

dès lors qu'ils ont un lien avec leurs obligations liées à leur statut d'élève.

Un outil : le PPPF

Le programme de protection des publics fragiles (PPPF) édité par le Sgec et les dossiers thématiques conçus dans le cadre de ce programme permettent notamment d'identifier les procédures à suivre en fonction des faits et de créer des dispositifs d'écoute adaptés au milieu scolaire.

Opérer un signalement

En cas de danger ou risque de danger pour la victime et/ou l'auteur, le chef d'établissement doit saisir la cellule de recueil des informations préoccupantes mise en place dans chaque département (danger suspecté) ou informer le procureur de la République (danger immédiat) en application notamment de l'article 434-3 du Code pénal (obligation de signalement). Le défaut de signalement est puni d'une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. ●

ISABELLE JOUAULT

ÉRIC DEBARBIEUX:

« La nécessité d'un réel travail d'intelligence collective »

Auteur des principales enquêtes de victimation à l'École en France et organisateur en 2011 des Assises nationales contre le harcèlement en milieu scolaire, Éric Debarbieux pointe les mécanismes à l'œuvre et derrière, la question première du climat scolaire. Le chercheur invite les éducateurs à prendre au sérieux la parole du jeune.

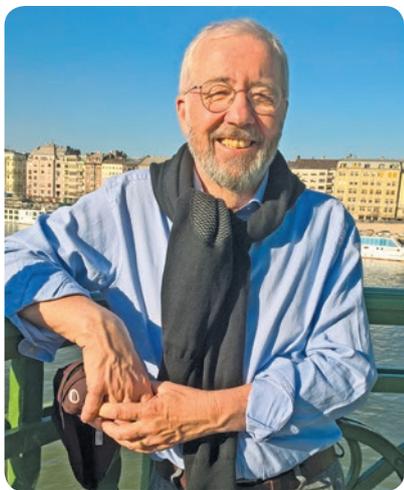
PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIE SOBOCINSKI

Comment définir le harcèlement à l'école ?

ÉRIC DEBARBIEUX: Le grand changement dans l'appréhension du phénomène, c'est la prise de conscience de l'importance de la répétition. Le harcèlement se caractérise par l'accumulation de micro-agressions le plus souvent, de « victimations mineures » (injures, bousculades dans la cour ou le couloir, bagarres, mises à l'écart d'un groupe) qui se concentrent sur un nombre restreint d'élèves, ou d'adultes d'ailleurs. Ce « banal », ce « commun » constitue l'essentiel de la violence à l'École aujourd'hui et peut générer des souffrances extrêmement importantes.

Quelles en sont les formes d'expression aujourd'hui ?

É. D.: Il y a des évolutions. La première tient dans le surgissement de phénomènes liés à la cyber-violence et au cyber-harcèlement. Attention : l'usage des nouvelles technologies ne fait pas progresser le harcèlement en milieu scolaire – celui-ci a même tendance à baisser d'après les dernières enquêtes, avec aujourd'hui un taux de victimes proche de 5 à 6 % en primaire et en collège, et d'environ 2 % au lycée. Par contre, il le durcit considérablement en introduisant deux facteurs aggravants : la rapidité et la diffusion des échanges.



Éric Debarbieux, docteur en philosophie, spécialiste de la violence à l'école.

Avant, quand un jeune était victime de harcèlement, il pouvait souffler une fois refermée la porte de la maison. Aujourd'hui, il n'y a plus de répit, c'est quelque chose qui reste visible en permanence. Un élément ne change pas, en revanche, mis en évidence par la chercheuse Catherine Blaya dans ses travaux : dans 80 % des cas, les agresseurs sont du même établissement que l'élève harcelé.

Vous identifiez aussi d'autres évolutions sociétales...

É. D.: La lutte contre le harcèlement est aussi une question politique, au sens premier, c'est-à-dire une

manière d'habiter le vivre ensemble. Paul Ricœur disait que la démocratie est un processus d'élargissement continu à d'autres catégories. Au sein d'une société de plus en plus intolérante à la différence en général – de couleur de peau et de religion en particulier, mais aussi de sexe et d'orientation sexuelle – comment s'étonner de retrouver des insultes dans les cours de récréation ? Dans le harcèlement, un mécanisme collectif est toujours à l'œuvre : celui de l'« oppression conformiste », avec un groupe qui se construit, s'identifie contre un autre « qui n'est pas nous ». Il n'y a pas de profil type : stigmatisé parce que noir, blanc, trop maigre ou trop corpulent, exclu car trop bon élève, car porteur de handicap, car fille prétendue « facile »... Le fonctionnement reste le même : harcelé parce que « autre ».

Les pays scandinaves se sont emparés du sujet dès les années 1970. L'Espagne aussi a été précurseur. Où en est la France ?

É. D.: Elle a mis plus de temps à se rendre compte de l'importance du phénomène, et il n'est pas sûr qu'elle en ait encore totalement pris la mesure. Dans la formation des enseignants, le sujet reste un

parent pauvre ! Pour autant, une vraie mobilisation existe au sein de l'Éducation nationale, qui dépasse les couleurs politiques des gouvernements, et il ne peut plus y avoir de retour en arrière.

Très médiatisée, voire « pipolisée » aujourd'hui, la question ne doit pas devenir un sujet tarte à la crème. Elle exige un discours extrêmement clair, humaniste, accueillant de l'autre et ça n'est pas simple. Elle vient redire aussi la nécessité de prendre au sérieux la parole de l'enfant, du jeune, qui bouscule une certaine vision de l'École au sein du système français.

Quels enjeux identifiez-vous aujourd'hui ?

É. D. : Tout le monde est globalement d'accord pour une tolérance zéro en matière de harcèlement. C'est un problème de santé publique, avec des conséquences connues, parfois très graves et durables. Rappelons qu'un enfant harcelé a quatre fois plus de chances de faire une tentative de suicide qu'un autre. La question, c'est que faire pour lutter et qu'est-ce que cela implique ? Suffit-il de punir ? Certains enseignants auraient tendance à dire que cette affaire ne les regarde pas trop – cela se passe entre élèves – et à attendre en conséquence un programme miracle, une instruction officielle, un poste de référent particulier qui résolve le problème.

Aujourd'hui la Loi le condamne et c'est très bien. Des dispositifs précis existent, comme la médiation entre pairs pour la prévention, la discipline positive ou encore la méthode Pikas. Or, la recherche est très claire : leur efficacité n'est effective dans un établissement scolaire qu'à la condition d'avoir une équipe d'adultes mobilisée autour du problème et capable de résoudre aussi ses propres conflits. Dans cette lutte

contre le harcèlement, la question du climat scolaire, de l'accueil et de la discipline collective est première, et le rôle des adultes doit être exemplaire. On touche là à un problème d'anthropologie : qu'est-ce qu'élever un enfant ? Quelles valeurs attacher à l'éducation elle-même ? Quelle place pour le travail en équipe, la collaboration, la

« Non au harcèlement » créé en 2013, qui connaît un, si ce n'est le plus grand succès, parmi ceux organisés par le ministère de l'Éducation nationale, avec 1 200 à 1 300 projets annuels, en est un signe. Ils nous disent : il faut prévenir, il faut nous aider. Mais nous ne devons jamais oublier une chose : près de la moitié des victimes ne témoignent jamais !

« Dans cette lutte contre le harcèlement, la question du climat scolaire, de l'accueil et de la discipline collective est première, et le rôle des adultes doit être exemplaire. »

coopération, la connaissance de la gestion de groupe, de la pédagogie, de la communication ? L'enjeu est de dépasser l'opposition stérile, invraisemblable au sein de l'École française, entre pédagogie et savoir.

Vous insistez sur la parole des jeunes : qu'ont-ils à dire sur le harcèlement ?

É. D. : Ils veulent être entendus par les adultes, suivis, mais de façon discrète et concrète, sans que ces derniers ne débarquent comme des éléphants dans leur magasin de porcelaine. La réussite du concours

Par ailleurs, les équipes les plus soudées et engagées dans cette lutte peuvent être confrontées malgré tout à ce type de situation. L'École a une responsabilité, mais pas toute la responsabilité. Je le rappelle souvent : il ne s'agit pas de harcèlement scolaire, mais de harcèlement en milieu scolaire, dont les causes peuvent être très largement extérieures à l'École. D'où la nécessité d'un réel travail d'intelligence collective et d'alliances éducatives très fortes avec les parents, pour réaffirmer ensemble, notamment, cette valeur essentielle qu'est la fraternité. ●



Les affiches des campagnes de communication du ministère de l'Éducation nationale.



DES ÉTABLISSEMENTS QUI BOUGENT

Dans les Yvelines, deux lycées ont vu les cas de harcèlement diminuer depuis qu'ils ont recours à la méthode Pikas. À La Rochelle, les élèves d'un ensemble scolaire sont sensibilisés par des grands témoins et des experts. Autant d'approches fécondes pour réveiller les consciences.

Ils ont misé sur la méthode Pikas !

Dans l'académie de Versailles, plusieurs établissements catholiques ont choisi la méthode Pikas pour lutter contre le harcèlement, en évitant les sanctions grâce à la circulation de la parole. Focus sur deux d'entre eux particulièrement engagés.

© FRANCOIS HUSSON



Saint-Dominique
accueille
2200 élèves dont
800 collégiens,
sur un site de
16 000 m².

L'INSTITUTION SAINT-DOMINIQUE, À NEUILLY-SUR-SEINE (92) : « CIBLE » ET « INTIMIDATEURS » ÉCOUTÉS

« Pourquoi c'est tombé sur moi ? », se demande encore Hélène, un an après avoir été harcelée en 4^e à l'institution Saint-Dominique, à Neuilly-sur-Seine (92). « Je ne me défendais pas assez... Ils en ont déduit que j'étais faible, et j'ai fini par craquer en cours. » Victime de remarques agressives de la part de sa classe, la jeune fille de 14 ans a traversé une période douloureuse, avant de bénéficier d'une prise en charge qui a fait cesser les brimades.

La méthode adoptée par l'établissement pour traiter ce problème est celle dite de la « préoccupation partagée », initiée par le professeur de psychologie Anatol Pikas dès les années 1970, et introduite au collège Saint-Dominique depuis deux ans par son énergique directrice, Astrid de Vaumas. « J'ai commencé par me former lors d'un stage, puis Jean-Pierre Bellon (promoteur de la méthode en France, cf. p. 19), est venu faire une conférence ici, et une vingtaine d'adultes volontaires, tous personnels confondus, ont suivi ses ateliers de formation. »

La méthode Pikas, qui vise avant tout à responsabiliser les enfants, ne parle pas de harcèlement, mais d'intimidation.

Le harcelé est appelé « cible » et les harceleurs « intimidateurs présumés ». « L'intimidation est toujours le fait d'un groupe face à un élève, avec des enfants actifs et des "suiveurs". Ce sont des situations grippées. Pikas propose une sortie vers le haut pour tout le monde, en cassant le groupe », commente la directrice.

Bien sûr s'il y a un danger immédiat pour la cible, on ne crée pas de cellule car il faut agir vite. Sinon, un adulte référent est désigné pour chaque élève concerné, qui est écouté pendant au moins trois séances d'échanges, ou plus si le problème persiste. Lors des entretiens, l'adulte dit sa préoccupation au sujet de la cible et demande au jeune s'il voit une amélioration possible. L'élève est incité à trouver lui-même une solution. « Dès la première séance, on a souvent débloqué 80% de la situation, même si c'est parfois un peu plus long pour les intimidateurs, estime Florence Allègre, enseignante de primaire et volontaire pour participer à la démarche. On identifie vite les suiveurs. J'ai eu un élève qui s'est effondré en reconnaissant qu'il avait été entraîné par son copain... » ●●●

●●● Pour Clarisse Brière, professeur-documentaliste, « *notre rôle est de remettre les choses dans le bon sens. J'adopte une position neutre. Le but n'est pas de les stresser, ni de les juger. Souvent, l'entretien commence par des dénégations, mais cela se décante ensuite, quand ils comprennent qu'on leur demande de prendre soin de la cible* ». Car ce n'est pas la sanction qui est cherchée, mais des propositions. « *Même la cible doit réfléchir* », pointe la directrice, appuyée par la documentaliste pour qui « *souvent la victime ne se rend pas compte de son comportement, et peut être parfois exaspérante sans le savoir* ». Si certains enfants prennent à cœur ce que vit la cible et se retournent « *comme des crêpes* », d'autres manquent d'empathie. « *Mais s'ils ne font rien, au moins ils diminuent la pression ou stoppent les brimades. Parfois, c'est la cible qui arrête le processus, en disant que c'est réglé* », précise Florence Allègre. « *Une seule fois en deux ans, on a fait une "rencontre au sommet"* », se souvient Astrid de Vaumas. *C'est un bilan en présence de tous les protagonistes, difficile pour la cible, qui doit décider si c'est fini ou pas.* »

Des élèves « anges gardiens »

L'institution Saint-Dominique éduque depuis longtemps dans et à la bienveillance. Elle accueille des enfants trisomiques, autistes, et tous ses élèves sont sensibilisés à l'acceptation de la différence. D'autres démarches de prévention ont été ainsi initiées pour éviter les comportements inadéquats, comme le harcèlement. « *La méthode Pikas ne fonctionne que pour le secondaire, rappelle Florence Allègre. En primaire, on fait vite cesser les moqueries répétées, car on est tout le temps avec eux... Depuis trois ans, on a mis en place la discipline positive, un projet sur les émotions, pour résoudre les conflits en apprenant à exprimer ses ressentis. Des élèves nommés et renouvelés régulièrement sont formés*

pour veiller à ce que tous soient intégrés dans le groupe. » Une démarche poursuivie en 6^e avec les « anges gardiens », des élèves médiateurs chargés de défendre le bien-être de leurs camarades.

Et hors de la classe ? Romuald Pailler, responsable de la vie scolaire, a été formé à la démarche, mais n'y prend pas part. « *En tant que censeur, je peux être amené à appliquer des sanctions, ce que je n'ai fait qu'une fois en deux ans.* » Pour lui, la disposition des locaux est un facteur important de prévention. « *Ici, les élèves sont répartis par niveau, avec un surveillant par étage, qui est leur interlocuteur privilégié et qui identifie les problèmes.* »

Le CDI est aussi « *un bon poste d'observation, estime Clarisse Brière. Il permet de repérer certains comportements. Je suis attentive aux élèves qui viennent pour se cacher derrière une BD* ». Par ailleurs, « *on incite toujours l'enfant à se confier à ses parents, affirme Florence Allègre, mais nous ne leur parlons pas nous-mêmes, surtout pour les intimidateurs. Dans les cas que j'ai traités, tous les élèves ont parlé à leur famille, et tout s'est bien passé* ». Et côté parents, « *il y a eu aussi de bons retours, se félicite Astrid de Vaumas. Notamment une mère mise au courant plus tard, heureuse de voir que son enfant intimidateur s'était sorti seul de cette situation* ».

Avec vingt cellules ouvertes la première année, réduites à cinq l'année dernière, la directrice ne veut tirer aucun bilan et préfère pointer l'investissement sans faille des adultes. « *La méthode Pikas ne demande pas une grosse organisation, mais plutôt beaucoup de bon sens. C'est un outil, pas une fin en soi. Cela ne marche pas à tous les coups, mais on n'a jamais eu une situation qui ait empiré après la cellule.* »

Dans sa classe, Hélène a « *tourné la page* ». « *Mais je sais que ça pourrait arriver à nouveau* », confie la collégienne. La vigilance quotidienne reste donc de mise. ● FRANÇOIS HUSSON

L'INFIRMERIE, UN LIEU OÙ L'ON FAIT LE PREMIER PAS

Les infirmières peuvent être à l'origine d'un signalement ou d'une résolution de conflit. Deux d'entre elles, arrivées l'année dernière à l'institution Saint-Dominique de Neuilly-sur-Seine (92), insistent sur leur rôle de prévention. « *La psychologie, c'est 60 % de notre travail. C'est à nous de*

décider ce qui est léger ou lourd, estime Marion de Turckheim, infirmière et conseillère en psychologie. Ici, les élèves ne sont pas convoqués. Ils savent que tout reste entre eux et nous, tant qu'ils ne sont pas en danger. »

« *Sur le harcèlement, on évalue le degré de souffrance* », appuie

sa collègue Sophie Leclerc, qui passe cette année un DU en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. « *On demande l'autorisation à l'élève avant de le signaler, poursuit-elle. Nous avons eu le cas d'une jeune fille de 5^e, en butte à des moqueries répétées sur son physique. Venue accompagnée*

d'une amie, elle s'est mise à pleurer. Avec son accord, on a prévenu ses professeurs... Mais quand on a reçu les garçons intimidateurs pour d'autres raisons, on a évoqué la situation en les projetant à la place de la victime, l'un d'eux s'est écroulé, pris de remords. Le problème a été réglé à l'infirmerie. » FH



Marion de Turckheim et Sophie Leclerc (au premier plan), infirmières, considèrent avant tout que leur rôle est d'accueillir.

© FRANÇOIS HUSSON

COLLÈGE SAINT-LOUIS – NOTRE-DAME, À MONTFORT-L'AMAURY (78): UNE CELLULE D'AIDE AUX RELATIONS ENTRE ÉLÈVES



La réalisation du projet théâtral *Côté Cour* a rendu la classe solidaire et attentive au harcèlement.

© SNLDBA

Mettre en place une stratégie pour lutter contre le harcèlement est un travail de longue haleine. À Montfort-L'Amaury (78), au collège Saint-Louis – Notre-Dame, cela fait plus d'un an que le chef d'établissement Anna de Feydeau et l'équipe pédagogique s'y emploient. Dans cet établissement qui compte 650 collégiens, les cas de harcèlement ne sont pas fréquents mais les situations qu'ils engendrent sont suffisamment douloureuses pour que l'équipe ait eu envie de prendre le taureau par les cornes.

Dès le début de l'année scolaire 2018-2019, la direction a souhaité sensibiliser les jeunes à cette problématique. *Côté Cour*, une comédie musicale portant sur la question du harcèlement à l'école a été créée par une classe de 5^e (cf. ECA n° 392, p. 40-41). Un travail réalisé sous la houlette de deux enseignantes, Géraldine de Bagneaux et Fabienne Boteilla, et présenté en juin dernier à tous les élèves du collège.

Cette sensibilisation s'est accompagnée d'autres actions à la fois inventives et efficaces lorsque des cas de harcèlement se sont présentés. Une jeune fille s'est ainsi vue doter, à l'initiative de la direction, de deux « anges gardiens » – des copines en qui elle avait confiance qui ont eu pour mission de déjeuner avec elle le midi et de la protéger, autant que possible, des agressions verbales. De quoi lui permettre de reprendre confiance.

Mais il fallait aller plus loin, être plus systématique dans la réponse apportée aux situations de harcèlement. Christophe Auvinet, professeur de mathématiques, devenu depuis directeur-adjoint du collège et Valérie Koenig responsable de la vie scolaire des 6^e, ont décidé de se former à la méthode

Pikas lorsque cela leur a été proposé par le diocèse en lien avec l'académie de Versailles (cf. encadré p. 18).

Cette formation leur a permis de comprendre qu'il existe deux formes de harcèlement : celle qui oppose un harceleur ayant une vraie volonté de nuire à sa victime – situation rare dans les établissements – et une autre plus banale appelée « intimidation » par Anatol Pikas, qui voit un groupe cibler un individu et l'agresser de manière répétée. La méthode incite les adultes à identifier un faisceau de « signaux faibles » indiquant qu'un élève est devenu une cible : refus d'un groupe à ce qu'il participe à une activité collective, isolement, nervosité, baisse des résultats scolaires, etc. « *Attirer notre attention sur ces signaux est essentiel car le problème dans le harcèlement, c'est que les adultes sont bien souvent les derniers au courant* », observe Anna de Feydeau.

Éveiller l'empathie

Comment résoudre un problème « d'intimidation » ? « *Ce qui est assez étonnant dans la méthode Pikas, c'est que l'on demande de l'aide aux adolescents. On les incite à trouver une solution à la situation dans laquelle ils sont impliqués* », observe Valérie Koenig. Les adultes cherchent à éveiller l'empathie des « intimidateurs », en faisant part de leur préoccupation pour la victime. Les éléments de langage de ces entretiens sont précisés par la méthode. « *Soit cela fonctionne vite, soit il s'agit d'un autre problème qu'il faut aborder autrement* », précise Christophe Auvinet. Le processus implique aussi une prise en charge de la victime ●●●

- grâce à des entretiens visant à renforcer son estime de soi. Quant aux parents, ils sont absents du protocole, ou presque. Ils n'apparaissent dans celui-ci qu'en cas d'échec. « *C'est tout à fait normal. S'ils faisaient partie du processus, ils souhaiteraient avant toute chose que les "intimidateurs" soient sanctionnés. Or, s'il y a sanction, le harcèlement risque fort de se poursuivre ou de recommencer très vite...* », avance Valérie Koenig.

Des collégiens ambassadeurs

Dans la foulée de la formation, une cellule baptisée Care (Cellule d'aide aux relations entre élèves) a été créée au sein du collège. Des enseignants et membres de l'équipe pédagogique, initiés à la méthode par Christophe Auvinet et Valérie Koenig, ont intégré le groupe. Il compte désormais six personnes et bénéficie de l'appui de Christophe Auvinet – qui, ayant un pouvoir de sanction, ne peut en faire partie. Par ailleurs, cinq ambassadeurs de 5^e ont suivi une formation organisée par le rectorat en novembre dernier. Choisis par l'équipe pédagogique pour la qualité de leur attention aux autres, ils ont pour mission de désamorcer les conflits et de recueillir les doléances de leurs camarades.

Une présentation de Care a eu lieu dans chaque classe de l'établissement. « *Nous avons souhaité communiquer autour de Care afin que les élèves identifient bien les personnes qui composent cette cellule et sachent à qui demander de l'aide* », précise la directrice. Grâce à cette équipe constituée, le professeur qui reçoit la confiance d'un jeune n'est plus tout seul. « *Pour l'enseignant, c'est un vrai soulagement. Il peut tout simplement dire à l'élève "Je ne sais pas comment t'aider, va voir les membres de Care"* », explique Franck Manigot, professeur d'histoire-géographie qui fait partie de cette cellule. Les intervenants de la formation Pikas invitent les établissements à mettre en place un protocole qu'il sera possible d'activer en cas d'intimidation suspectée ou avérée. C'est bien ce qu'a fait l'équipe pédagogique du collège de Montfort-l'Amaury. ● MIREILLE BROUSSOUS

UNE FORMATION D'ENVERGURE DANS LES YVELINES

En 2019, 150 membres des établissements privés des Yvelines ont suivi une formation à la méthode Pikas au collège-lycée Saint-François-d'Assise de Montigny-le-Bretonneux (78), à l'invitation de Charline Avenel, rectrice de l'académie de Versailles et de Christophe Macé, proviseur « vie scolaire » en charge des dispositifs contre le harcèlement. L'objectif visé : que chaque établissement soit en mesure de construire un plan de prévention du harcèlement. « *90 % des établissements privés des Yvelines ont participé à cette formation. Il est important qu'ils soient préparés à d'éventuelles situations de harcèlement et en mesure d'y répondre avec professionnalisme* », affirme Emmanuel Vandroux, directeur diocésain de Versailles.

Ainsi, trente éducateurs du collège-lycée Saint-François-d'Assise ont suivi la formation qui se tenait... dans leurs locaux. « *Certains participants souhaitent encore approfondir la démarche. Mais douze personnes sont prêtes à se mobiliser pour mener des entretiens selon la méthode Pikas, en cas de difficultés entre élèves* », indique le chef d'établissement, Michèle Lannou.

Côté enseignement public, 3 000 personnels des établissements de ce département ont aussi suivi cette formation. Et désormais, huit académies se sont lancées avec un programme identique, dans le cadre du nouveau plan de prévention des violences mis en place par le ministère de l'Éducation nationale. **MB**

Christophe Auvinet et Valérie Koenig ont bénéficié de la formation à la méthode Pikas délivrée par l'académie de Versailles.



PHOTOS : © MIREILLE BROUSSOUS

JEAN-PIERRE BELLON :

« L'enjeu, c'est la dignité ! »

Fondateur de l'Association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves (Aphée), Jean-Pierre Bellon s'est emparé dès les années 2000 de la question du harcèlement et a contribué à introduire en France la méthode dite de la « préoccupation partagée » développée par Anatol Pikas. Au fondement de son approche : l'attention à l'autre, comme un chemin pour reconnaître la dignité de chacun. *PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIE SOBOCINSKI*

Pourquoi parler d'intimidation plutôt que de harcèlement ?

JEAN-PIERRE BELLON : Le harcèlement est un très mauvais terme à mes yeux. Il se rapporte à des situations de violence entre adultes qui n'ont rien à voir avec des comportements essentiellement grégaires qui se vivent entre jeunes, voire entre enfants. Je préfère le terme d'intimidation en ce qui les concerne. Ce qui diffère, c'est le phénomène de groupe, la disproportion des forces, la pression de quelques-uns contre un seul individu en incapacité à se défendre.

Votre définition de l'intimidation écarte l'intention de nuire...

J.-P. B : Un enfant ne se moque pas de son camarade parce qu'il est « méchant » mais parce qu'il est incapable de se défaire de la pression du groupe. Aucun enfant n'est harceleur par nature, dans son essence. Intimidateur aujourd'hui, il n'est pas un délinquant en puissance ! Le harcèlement dépend souvent de variables extérieures qui influencent la prise de décision de l'individu – effet témoin ou spectateur, conformité au groupe, dilution de la responsabilité, etc. Cela ne veut pas dire que les actes d'intimidation ne sont pas violents mais cette violence est le fruit d'une mauvaise rencontre.

Est-ce le souci d'éviter tout étiquetage qui vous a fait choisir la méthode Pikas ?

J.-P. B : Cette approche empathique montre qu'il est plus efficace de considérer que le jeune peut être autre chose qu'un intimidateur. On obtient des résultats spectaculaires en évitant les sensibilisations moralisantes, en ne plaçant pas les élèves impliqués dans une situation d'être accusés ou blâmés, mais

en les associant au règlement du problème. Il y a là une vision de l'homme très intéressante, dont les fondements rejoignent la théorie de l'anthropologue René Girard : l'idée d'abord d'une violence qui est en nous – c'est au fond l'idée du péché originel – qui appelle sans cesse un travail d'humanisation ; et celle d'une violence de groupe qui s'exprime en créant un bouc émissaire dès que les pouvoirs institutionnels perdent leur force, ou que l'enseignant ne tient plus sa classe...

Vous insistez à ce titre sur la responsabilité de l'École...

J.-P. B : On n'empêchera pas un groupe d'élèves d'être moqueurs ou maladroits. En revanche, un levier



Jean-Pierre Bellon, enseignant en philosophie.

sur lequel agir, c'est l'attitude des enseignants et de tous les adultes de la communauté éducative, leur façon de prendre soin de la gestion du quotidien, d'être à l'écoute, en ne tolérant aucune moquerie, en ne laissant personne à l'écart. Cela oblige à entrer dans la boîte noire de la classe et à s'intéresser aux relations qui s'y vivent. Il faut casser l'effet de groupe, ce mimétisme très bien décrit par René Girard, pour réindividualiser chacun, et offrir aux élèves un autre modèle d'identification. Il s'agit de leur partager notre souci de l'autre et de les rendre acteurs, responsables du changement. L'enjeu c'est la dignité !

« Aucun enfant n'est harceleur par nature, dans son essence. »

Y a-t-il aussi dans cette approche une inspiration évangélique ?

J.-P. B : Quand Pikas cite saint Paul qui écrit dans sa lettre aux Romains : « *Je ne fais pas le bien que je voudrais, mais je commets le mal que je ne voudrais pas* », il parle de la question de l'intention. De même, quand René Girard cite le reniement de saint Pierre et son besoin de se fondre dans la foule, ce n'est pas un hasard. Appliqué à l'École, même le meilleur des élèves – qu'on aura formé, éduqué – face à une classe mobilisée contre un bouc émissaire, sera tenté d'agir comme Pierre. Aller chercher l'humanité qui est en l'autre et en nous est un travail d'éducation permanent ! ●



© FÉNELON – NOTRE-DAME

L'ENSEMBLE SCOLAIRE FÉNELON – NOTRE-DAME, À LA ROCHELLE (17)

Anticiper, repérer et accompagner

Fénelon – Notre-Dame sensibilise ses élèves au harcèlement via des ateliers artistiques auxquels s'ajoute l'intervention de grands témoins et d'experts. En parallèle, un trio mobilisé veille au grain : le professeur principal, l'enseignant coordinateur de niveau et le référent vie scolaire. ÉLÉONORE VEILLAS



© FÉNELON – NOTRE-DAME

Pas toujours facile de sortir du secret et de confier ses problèmes.

« Dans une scène de théâtre, en jouant le rôle d'une élève harcelée parce qu'elle avait une différence physique, j'ai pris conscience de l'importance de la parole, de ces phrases qui dévalorisent et de ces mots que la victime ne trouve pas pour se défendre », raconte Élodie. L'année dernière, dans le cadre d'un atelier théâtre au collège Fénelon – Notre-Dame, avec d'autres élèves de 4^e, elle a mis en scène des extraits de l'ouvrage *De la rage dans mon cartable*¹ dans lequel Noémya Grohan raconte le harcèlement qu'elle a subi au collège. « Expérimenter une situation, la vivre dans sa propre chair est un bon moyen de sensibiliser les élèves », explique Charlotte O'Neill, psychologue dans l'établissement. Depuis 2015, l'ensemble scolaire Fénelon – Notre-Dame (école primaire, collège, lycée, BTS) s'est engagé dans une lutte contre le harcèlement : temps forts de prévention, vigilance au quotidien des adultes et prise en charge sécurisante des victimes. Le déclic a eu lieu il y a cinq ans lorsqu'une élève de 2^{de} est venue confier son mal-être à Luc Peron, adjoint à la politique éducative : « Elle avait été harcelée pendant tout le collège. Nous n'avions rien vu. Sa scolarité n'avait en apparence jamais posé de problème ». Sa surprise a été d'autant plus grande en découvrant que les élèves « harceleurs » n'avaient absolument pas conscience du mal qu'ils avaient fait.

Devenir harceleur par vengeance

Un groupe de réflexion s'est alors mis en place et a dégagé trois axes de travail : prévenir, repérer et accompagner. Pour le volet prévention, trois niveaux sont ciblés : les classes

de 6^e, 4^e et 2^{de}, avec chaque année des grands temps forts pour informer les élèves, libérer la parole, leur donner des moyens de lutter collectivement et leur indiquer les personnes ressources. C'est ainsi que l'an dernier, tous les élèves de 4^e ont rencontré Noémya Grohan avec laquelle ils ont pu échanger sur son vécu d'élève harcelée, après avoir lu son livre et étudié certains passages en cours de français. Lors de cette demi-journée, ils ont ensuite participé à un *Creativ lab*, dans le cadre de trois ateliers : théâtre, photo ou arts plastiques.

En théâtre, à partir d'extraits du livre, les élèves ont dû choisir leur rôle : harcelé, harceleur, témoin passif, actif, ou adulte. « *Dans leur mise en scène, les jeunes ont montré la passivité de certains témoins, la participation d'autres élèves qui devenaient eux-mêmes harceleurs par peur, et les conséquences sur les victimes, pouvant aller jusqu'au suicide* », raconte Claire Touvenot, professeur de théâtre. « *Cet atelier m'a sensibilisée au problème ; je fais plus attention à mes camarades* », confie Élodie. Quant à Lisa, elle a découvert qu'une personne harcelée pouvait devenir un harceleur par vengeance. Toutes deux ont constaté combien cette expérience théâtrale avait soudé leur classe en créant un climat de bienveillance. Les deux autres ateliers consistaient à réaliser des photos de situations de harcèlement mises en scène par les élèves ou à créer des affiches à partir d'extraits du livre.

Non-assistance à personne en danger

En 2^{de}, pendant une demi-journée, les élèves ont aussi rencontré Noémya ainsi qu'un spécialiste de la cybercriminalité. « *Ces rencontres libèrent la parole. Des élèves viennent nous parler après*, explique Christine Lejard, enseignante documentaliste au lycée. *Cela leur permet de repérer les situations de harcèlement, d'avoir des outils pour agir et de comprendre la psychologie d'un harceleur : quelle est la violence qui l'habite et pourquoi ?* » Lucie et Maëlysse, cette année en 1^{re}, se sont rendu compte grâce à cette intervention qu'être témoin de harcèlement et ne pas en parler pouvait s'apparenter à de la non-assistance à personne en danger.

En 6^e, le harcèlement est abordé pendant deux heures lors d'une activité de cohésion de groupe. « *Ils parlent de leur activité préférée, cherchent leurs points communs et expriment devant la classe ce qu'ils aiment ou pas avec les autres. Par exemple, l'un pourra dire "Je n'aime pas quand on se moque de mon prénom"* », détaille la psychologue Charlotte O'Neill. Une façon de prévenir le harcèlement en verbalisant ce qui peut faire mal et qui pourra être repris par un enseignant qui entend une remarque malveillante. Enfin, au primaire aussi, des temps ludiques de prévention sont proposés. Dans cette lutte, « *un important travail*

invisible est aussi réalisé sur le terrain où les situations problématiques sont rapidement désamorçées », explique Colette de Guénin, coordinatrice de l'ensemble scolaire.

Ce suivi efficace s'appuie sur un trio : le professeur principal, l'enseignant coordinateur de niveau et le référent vie scolaire. Ils sont aidés par l'adjoint à la politique éducative, la CPE du lycée, la psychologue, l'infirmière, les professeurs documentalistes et les surveillants. L'ensemble des enseignants est également sensibilisé, à chaque rentrée, via un document expliquant comment repérer les signes de harcèlement. Autant de personnes ressources à qui les victimes ou les témoins ont la possibilité de se confier.

Un protocole sécurisant

Quand une situation potentielle est repérée par un adulte ou par des élèves, ou quand la victime parle, l'établissement met en place un « protocole » précis qu'elle a défini en amont. L'élève concerné est invité à rencontrer deux adultes pour exprimer son ressenti et, à l'aide d'une grille de lecture, décrire le type d'agression subie (verbale, physique ou écrite), sa fréquence, sa durée. Ses parents sont alors informés que leur enfant a été pris en charge. Les élèves témoins ou potentiellement harceleurs sont entendus. Si le harcèlement est avéré, une concertation en équipe permet de décider les axes d'intervention nécessaires : recadrage de l'élève harceleur, obligation de lettre d'excuses, sanctions potentielles et enfin proposition d'accompagnement faite à la victime mais aussi à l'agresseur et aux témoins. Les parents sont là encore informés. Ce « protocole » sécurise les élèves, les adultes et les familles.

Lisa, en 3^e cette année, a été témoin d'actes malveillants : « *C'est rassurant de savoir qu'on a la protection des adultes si on parle d'une situation à risque. Je sais que je ne serai pas seule.* » Depuis trois ans, Magali Petit, enseignante documentaliste au collège, constate une diminution des situations potentiellement à risque et une libération de la parole. Un bon climat dont se réjouit Raphaël, élève de 3^e arrivé à Fénelon en 6^e : « *Dans mon ancien établissement, un élève dyslexique était systématiquement moqué dès qu'il prenait la parole en cours. Ici, cela n'arriverait pas.* » Pour le chef d'établissement, ce combat doit s'inscrire dans la durée et évoluer en fonction des nouveaux dangers. De leur côté, Lou et Lisa, en 3^e, veulent secouer leurs camarades, pas toujours conscients de la gravité du problème : « *Nous allons réaliser un clip de prévention. L'histoire se terminera mal, avec le suicide d'un élève. Nous souhaitons choquer pour réveiller les consciences.* » ●

(1) Noémya Grohan, *De la rage dans mon cartable*, Hachette Éditions, 2014.

THOMAS SCHAUDER:



« Le numérique modifie notre être au

Professeur de philosophie en terminale et chroniqueur pour *Le Monde Campus*, Thomas Schauder analyse les effets d'une société du tout numérique, en particulier sur les jeunes. En bouleversant la confrontation à l'altérité, il menace la construction de leur subjectivité. Et amplifie, par ailleurs, les phénomènes de harcèlement. *PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIE SOBOCINSKI*

Le cyber-harcèlement n'est pas une simple transposition de ce phénomène au monde virtuel. Que change l'usage des nouvelles technologies ?

THOMAS SCHAUDER: Le cyber-harcèlement a ceci de particulier qu'il cible des victimes qui ne sont pas réelles, en chair et en os, mais des cyber-victimes. C'est extrêmement problématique parce qu'à l'origine du sentiment moral, il y a le visage de l'autre et sa souffrance. Or, dans le cyber-espace, on est seul avec les autres, réduits à un profil ou à un ensemble de données virtuelles. Cette absence du corps de l'autre change tout parce qu'elle lève les inhibitions. Il n'y a plus de limites, et notamment celles de pouvoir associer ses pulsions et désirs au compromis indispensable à la vie en société. Ainsi, ce qui frappe dans le cyber-harcèlement, c'est le passage direct à une violence inouïe, l'absence de degré, là où le harcèlement en milieu scolaire s'exprime par l'accumulation de micro-agressions.

L'homme à l'ère du numérique serait-il devenu plus violent ?

T. S.: Non ! Ni plus ni moins. Mais nous avons plus de mal à gérer cette complexité, parce que nous ne disposons pas des ressources intérieures. On vit tout comme une agression et quand la vraie violence surgit, on ne réagit pas. Un phénomène de saturation et de sidération est à l'œuvre, qui tient en partie à la technicité de notre



Thomas Schauder, philosophe et écrivain.

rapport au monde et aux autres. Il n'est pas question d'affirmer que les nouvelles technologies sont à l'origine de toutes les fragilités aujourd'hui et a fortiori de toutes les souffrances. Mais en venant rogner les espaces de l'intime, le numérique contribue à bouleverser les processus de structuration du sujet.

Quels sont les effets produits sur la construction des individus ?

T. S.: Chez les jeunes utilisateurs notamment, l'interface numérique a tendance à se substituer à l'espace réel. Dans le monde physique, chacune de mes actions génère une réaction, se heurte au principe de réalité. Sur les réseaux sociaux, je suis face à un monde abstrait où tout est possible, sans limites : je peux dessiner les contours de mon profil, avec mes centres d'intérêt, mes amis... sans avoir besoin de personne. Je peux m'affranchir de

tout héritage et devenir « *entrepreneur de moi-même* » comme dit Michel Foucault. Quelques clics suffisent à m'apporter tout ce dont j'ai besoin et je n'ai plus besoin de me « cogner au réel »¹.

Vous décrivez l'irruption d'une autre « tyrannie » : celle de la visibilité et du nombre...

T. S.: Les réseaux sociaux favorisent un déversement du soi, où chacun est invité à dire ce qu'il pense au moment où il le pense, à se montrer et à montrer ce qu'il fait. Dans ces conditions, l'idée d'intimité comme part de secret qui ne se laisse pas dévoiler, perd tout sens et toute valeur. Pour pouvoir exister, il faut être dans la surenchère de ce que l'on montre, y compris de ce que l'on mange ! Sur l'espace de la toile, je ne suis rien d'autre que la somme des choses, des expériences que je fais. À cela s'ajoute qu'à l'ère du numérique, l'individu se trouve toujours dans la projection et jamais dans l'intériorisation, moins encore dans l'intériorité, faute de temps. Ce seul prisme rend sa construction très maigre et très fragile : dès qu'une limite ou un retour critique est rencontré, cela est vécu comme une extrême violence et n'est plus supporté.

Quelles mises en relation cela rend-il possible ?

T. S.: Un système de flatterie vient répondre à cette bonne image de soi que l'on fournit sur internet : sur Facebook, par exemple, on ne peut

monde »



© LELIA MILAYA / RESHOT

qu'aimer, « liker », jamais l'inverse. On n'y a que des « amis » avec lesquels on « partage » tout... sauf de l'intimité. En outre, la « magie » algorithmique fait que la machine conseille des amis, des vidéos, des produits. Si quelque chose ne nous plaît pas, on peut le bloquer, le passer, l'éliminer de son champ perceptif comme si cela n'existait pas. Comme usager, je me crée ainsi un « *safe space* » (un « espace protégé ») avec d'autres qui sont comme moi. Or, ce « *safe space* » est une illusion.

« Les réseaux sociaux alimentent un malentendu : la connexion n'est pas le dialogue. Ce qui manque, c'est l'altérité. »

Ces réseaux sur lesquels nous nous sentons en sécurité sont en réalité très poreux au monde extérieur. Fondés sur la viralité, ils font remonter sur nos « murs » des paroles et images sans filtre, d'autant plus populaires que potentiellement fausses et probablement choquantes, et d'autant plus violentes qu'on n'y est pas préparé.

De quelle façon cela bouscule-t-il notre identité ?

T. S. : Les réseaux sociaux alimentent un malentendu : la connexion n'est pas le dialogue. Ce qui manque, c'est l'altérité. Il ne peut y avoir d'identité, s'il n'y a que de l'identique et pas de différent ! Pour se percevoir comme un être singulier, il faut qu'il existe une clôture entre soi et les autres. Seule la fréquentation de ses

territoires intérieurs permet d'éprouver la fermeté de son identité et de résister à son absorption par l'environnement². Cette carence de soi, en soi, bouscule notre être au monde. Toutes les catégories traditionnelles à partir desquelles l'esprit humain se structure – moi/l'autre, public/privé, permis/interdit – sont brouillées. Il en résulte des conséquences

psychologiques, mais aussi sociales et politiques. Comment construire avec des gens qui ne sont pas nous ?

L'espace numérique n'a-t-il pas aussi donné une visibilité nouvelle à la parole ?

T. S. : Il y a des conséquences très positives dans le fait que certains comportements objectivement inacceptables ne soient plus refoulés par le sujet. On le voit avec la libération de la parole des femmes victimes de harcèlement, la possibilité d'augmenter le nombre de lanceurs d'alerte ou la mobilisation de la

jeunesse européenne pour défendre la biodiversité. Pour autant, il faut être bien conscient que cela va de pair avec une judiciarisation galopante des rapports sociaux – parfois nécessaire ! –, mais qui est aussi le signe d'une difficulté à pouvoir dépasser les groupements d'intérêts particuliers, à l'origine d'une forme de pseudo-victimisation. Ce qui est tragique car cela laisse moins de place aux vraies victimes.

Au regard de ces mutations, quel chemin vers l'autre peut proposer l'École ?

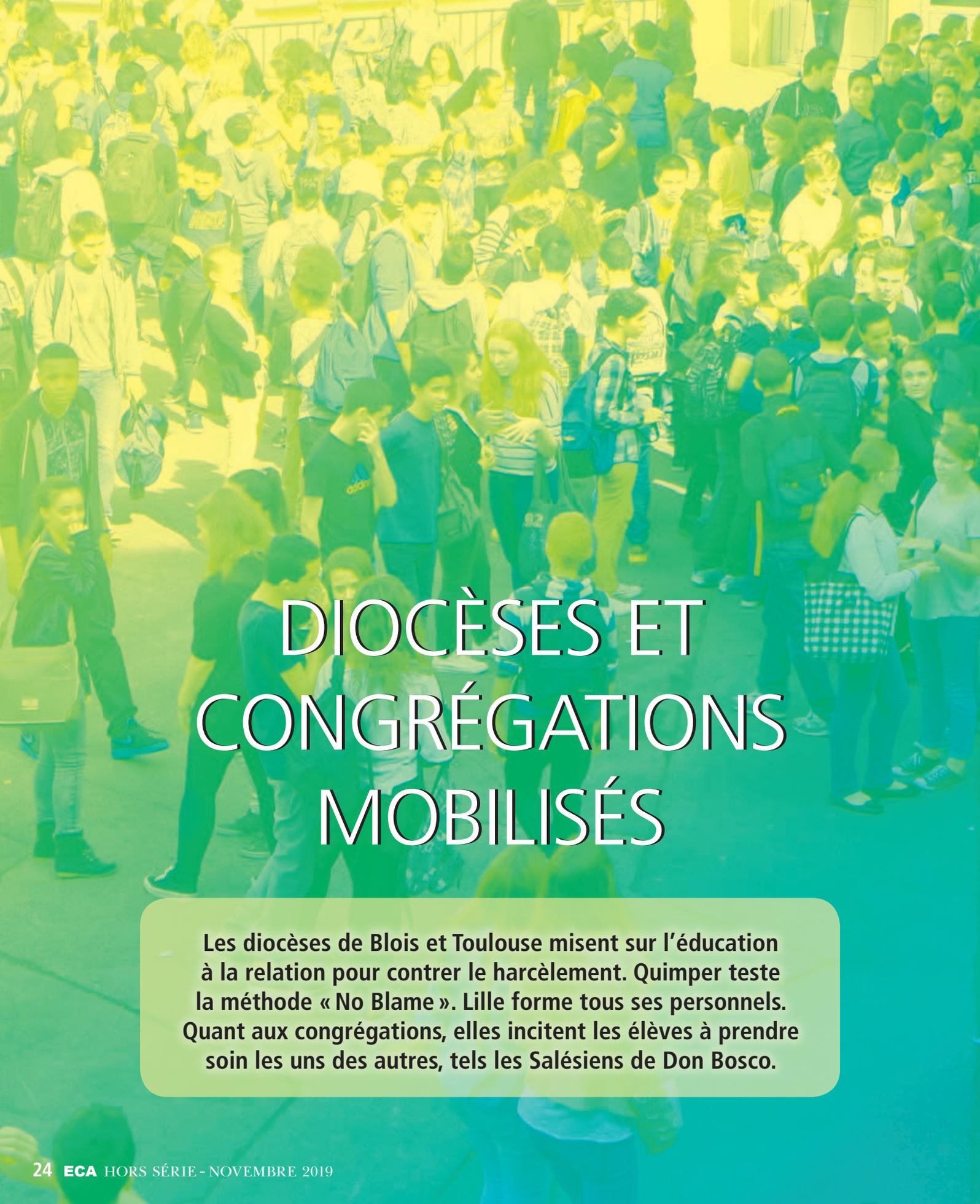
T. S. : On vit aujourd'hui un paradoxe. Il n'y a jamais eu autant de lieux pour s'exprimer et aussi peu d'espaces de relation physique. Ce que peut proposer l'École, c'est l'expérience vécue du temps long et de la convivialité. En n'oubliant jamais l'association corps-esprit : on instruit et on est instruit avec son corps. ●

(1) La Siliconisation du monde, Eric Sadin, *L'échappée*, 2016.

(2) cf. Du côté de chez soi. Défendre l'intime, défier la transparence, José Morel *Cinq-Mars, Le Seuil*, 2013.

Lire l'article de Thomas Schauder, cosigné avec Claude Schauder, « Menaces sur l'intime et construction de la subjectivité » (*Cliniques méditerranéennes*, n° 98, oct. 2018, Érès), développé lors d'un colloque organisé en avril 2019 et à écouter sur le site : thomasschauder.fr/entretiens





DIOCÈSES ET CONGRÉGATIONS MOBILISÉS

Les diocèses de Blois et Toulouse misent sur l'éducation à la relation pour contrer le harcèlement. Quimper teste la méthode « No Blame ». Lille forme tous ses personnels. Quant aux congrégations, elles incitent les élèves à prendre soin les uns des autres, tels les Salésiens de Don Bosco.

DON BOSCO :

Les élèves au centre

Les congrégations ont à cœur de lutter contre le harcèlement dans leurs établissements.

Un exemple : le réseau de Don Bosco, particulièrement actif. Son objectif premier est de rendre les élèves acteurs pour qu'ils aident au repérage et à la résolution des conflits. Mais plus largement, les Salésiens travaillent en amont avec le Défi citoyenneté, une démarche centrée sur la responsabilisation du jeune... Paroles de trois Salésiens. *PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS HUSSON*

PÈRE XAVIER ERNST

Responsable pastoral

« Le réseau Don Bosco ne reste pas inactif face au harcèlement, en multipliant des initiatives. Par exemple à Marseille, avec la participation au concours « Non au Harcèlement » du ministère de l'Éducation nationale, à Asnières-sur-Seine avec la création d'une pièce de théâtre, une journée de sensibilisation à Nice... Au cœur de l'animation salésienne, c'est la démarche du Défi Citoyenneté qui est portée depuis 2015 dans le souci permanent de pousser le jeune à s'engager dans des valeurs de responsabilisation, de respect de l'autre et de solidarité.

De nombreux conflits peuvent être réglés au maximum par les élèves eux-mêmes, avant toute intervention adulte. Ce rôle de médiateur par les pairs est fondamental. Dans ce sens, nous avons formé des « Secouristes pour la Paix », qui apprennent à mettre des mots sur les émotions et à débloquent les conflits, à l'école et en dehors. En 2018, une vingtaine d'entre eux se sont retrouvés à Nice pendant quatre jours pour être sensibilisés et se renforcer dans leur rôle de médiateurs. »

FRÈRE FLORENT LERUSTE

Professeur d'histoire-géographie et coordinateur des 5^e au collège des Minimes, à Lyon

« L'accueil de l'élève est important. Sur le harcèlement, on traite les choses en amont, en intervenant tout de suite. Depuis quelques années, le collège avait mis en place une « boîte à alertes » anonyme, dans le couloir des classes de 6^e/5^e. Chacun pouvait y glisser un signalement, relevé par les délégués de 3^e et traité par les élèves de pastorale, encadrés par un adulte. Cela a bien fonctionné, tout à fait dans l'esprit salésien, et les élèves se sont familiarisés à la médiation. Maintenant, nous gardons l'idée que des jeunes interviennent

FRÈRE JACQUES REY

Co-initiateur du festival Festiclip

« Festiclip existe depuis quinze ans, c'est un festival de courts métrages réalisés par des jeunes. Point fondamental : les sujets sont libres. Et chaque année, on voit l'évolution des thématiques. C'est donc un bon indicateur pour les éducateurs. Ce que je constate, c'est une montée en puissance des films qui ont pour thème le harcèlement, et plus globale-

ment l'exclusion. C'est une grosse souffrance pour les jeunes... Le fait d'avoir des films montrés et primés fait parler et aide à une prise de conscience, c'est important.



Image du film *La cascade* présenté au Festiclip cette année.

J'ai aussi réalisé avec un petit groupe d'élèves de 15 à 25 ans une série de vidéos, *52 paroles de jeunes*, mises en ligne dès le 31 janvier 2019. Ce sont des témoignages sincères, face à la caméra, de leurs sentiments, de leur vie. La série, qui comporte quatre saisons, aborde de nombreux thèmes, et celui du harcèlement est l'un des plus poignants. »

www.festiclip.eu www.52paroles.org

après de plus jeunes, ici les 2^{des} et les 1^{res} accompagnent les 6^{es} et 5^{es}, un peu comme des aînés avec leurs cadets. Nous avons aussi changé la configuration de la cour, ce qui favorise la rotation des adultes et les échanges. Cela a fait descendre les tensions, et a facilité le repérage des élèves en difficulté. Nous avons deux animatrices en pastorale, qui prêtent une oreille attentive à de nombreux jeunes, qui parviennent facilement à parler à un adulte. Cela se passe en bonne intelligence, notre rôle est de créer un climat de confiance. »

Mieux vaut prévenir que guérir

L'éducation à la relation, promue à Toulouse (31) et à Blois (41), fait des émules ailleurs en France. Le dispositif ambitieux déployé par ces deux diocèses passe par la formation. Outre les outils qu'offre cette démarche pour traiter les cas de harcèlement, elle crée un climat de bienveillance et d'entraide qui coupe le mal à la racine. SYLVIE HORGUELIN

« **T**ous les outils que je propose dans le cadre de l'éducation à la relation sont utiles pour lutter contre le harcèlement », explique Marie-France Canion¹, chef d'établissement coordinateur de l'école-collège Sainte-Marie-de-Nevers, à Toulouse (31). Convertie au programme « Graines de médiateur », élaboré par l'université de paix de Namur², celle-ci s'est formée pendant deux ans en Belgique. Et les Namurois sont venus à Toulouse former aussi ses enseignants, surveillants et Asem. L'éducation à la relation est ainsi devenue le projet fédérateur de l'établissement. Marie-France Canion intervient trois à quatre fois par an dans chaque classe, des TPS aux CM2 et de la 6^e à la 3^e. Son intention : apprendre aux élèves à nommer et gérer leurs émotions ; à mieux se connaître et connaître les autres ; à expérimenter la coopération au sein du groupe, etc. Toutes les activités proposées prennent la forme d'un jeu coopératif. Tel celui des étiquettes : l'animateur colle sur le front de chaque collégien une étiquette. Sur l'une est écrit : « Personne ne m'aime », sur l'autre : « Je suis apprécié » mais les intéressés l'ignorent. Les élèves disposés en cercle miment ce que l'étiquette leur suggère (gestes amicaux ou de rejet), avant que chacun n'exprime son ressenti. « C'est super dur à vivre de n'avoir aucun sourire », confie une collégienne, avant d'échanger avec son groupe sur des situations déjà vécues.

« J'ai pris conscience de l'impact de mon attitude sur les autres. Je ferai très attention maintenant », déclarent plusieurs élèves. Tous ces exercices permettent de développer l'entraide et la solidarité. Avec un modèle d'apprentissage identique : le participant joue et se pose des questions ; il réfléchit avec les autres, met en pratique les nouveaux savoirs acquis et les transforme en savoir-être.

Apprendre à s'accepter

Référente pour la Haute-Garonne, l'Ariège et le Tarn-et-Garonne, Marie-France Canion sera épaulée désormais par douze collègues qui ont suivi le DU Éducation à la relation (palier 2), créé à la Catho de Toulouse à la demande de l'enseignement catholique. Comme elle, ils pourront former adultes et jeunes pour essaimer. Car depuis six ans, Charles Hervier, le directeur de cet interdiocèse, a proposé à

l'ensemble de ses chefs d'établissement d'entrer dans la ronde. « Tout le 1^{er} degré est à présent formé ; nous engageons cette année la démarche avec quatre nouveaux collèges ; reste le lycée avec un problème de budget », détaille-t-il. Ses formateurs maison, telle Marie-France Canion, sont aussi réclamés dans d'autres diocèses – Grenoble, Amiens, Périgueux, Nanterre... – qui souhaitent rejoindre la dynamique. « Entrer en relation avec l'autre n'est pas inné ! Il faut apprendre aux adultes et aux enfants à s'accepter, à communiquer et à gérer les conflits », déclare Charles Hervier, qui a offert en février dernier aux quarante-cinq écoles formées une plaque « Éducation à la relation » à apposer sur leur façade. Cette sensibilisation ne protège pas, bien sûr, contre toute forme de harcèlement. « Quand un cas est signalé, la psychologue de la direction diocésaine du secteur en est informée ; elle se rend sur place pour aider à dénouer la situation », explique Charles Hervier. Mais les occasions se font de plus en plus rares.

Des cercles restauratifs

Même constat à Blois qui organise depuis de nombreuses années des Journées de l'éducation à la relation (JER) – c'est dans ce diocèse où il était auparavant chef d'établissement que Charles Hervier a d'ailleurs contracté le virus. « Les problèmes s'apaisent facilement grâce à cette sensibilisation, constate le directeur



Les règles de l'atelier : « Je ne fais mal ni avec les mains ni avec les mots. »

© SAINTÉ-MARIE-DE-NEVERS

« Vu pas vu, ce que je vois
ce que je pense » :
un jeu de rôles éducatif.



© SAINTÉE-MARIE-DE-NEVERS

diocésain du Loir-et-Cher, Bruno Chauvineau. *Quand un élève est harcelé à l'école, il en parle très vite à sa maîtresse. Dès que quelque chose ne va pas, la parole se libère. C'est moins vrai au collège et au lycée mais la génération qui monte va changer les choses !* Ce dernier a également misé sur le renforcement des compétences des équipes en créant, il y a deux ans, un centre pour les former. Et pour gagner en visibilité, la direction diocésaine propose là encore, aux écoles qui le souhaitent, d'apposer une plaque sur laquelle on peut lire : « Éducation à la relation, des outils pour la vie – Établissement engagé », qui est une

Tous ces exercices permettent de développer l'entraide et la solidarité. Le participant joue et se pose des questions ; il réfléchit avec les autres, met en pratique les nouveaux savoirs acquis et les transforme en savoir-être.

« plaque que la direction diocésaine s'est appliquée à elle-même pour vivre ce que nous demandons de vivre », précise Bruno Chauvineau. Alors qu'une troisième école en a fait la demande, une charte va être élaborée pour préciser les engagements réciproques pris par la communauté éducative et la direction diocésaine. « Notre porte d'entrée, dans le diocèse, c'est la prévention, expose François Cribier³, chargé de mission pour l'Éducation à la relation à Blois. *Je préfère parler de relations saines et joyeuses plutôt que de me centrer sur le harcèlement.* » Les enseignants formés sont désormais à l'écoute de ce que les enfants

disent, rejoignant ainsi la démarche du PPPF (Programme de protection des publics fragiles), initiée par le Secrétariat général de l'enseignement catholique⁴. Partout où des cercles de paroles fonctionnent, les écoliers décident entre eux de ce qu'il convient de faire pour que tout le monde se sente bien dans la cour de récréation. Et la tenue de « cercles restauratifs » se répand dès lors qu'un conflit qui implique un groupe surgit. Dans ce cas, un

intelligences multiples permettent elles aussi de se centrer sur « l'être humain en devenir ». L'approche de la communication non violente lui semble toutefois « la plus complète car elle permet aux adultes d'aborder la question de leur propre bien-être. Si les éducateurs cultivent leur équilibre, il y a de fortes chances que leurs relations avec les élèves soient bonnes », explique cet expert. Et de mettre en garde contre le choix d'outils qui dédouanent d'une remise en cause personnelle. « Les enfants apprennent d'abord en nous regardant agir », tient-il à préciser.

« L'éducation à la relation a changé ma vie personnelle et professionnelle, reconnaît Marie-France Canion. *J'étais en recherche depuis des années. Il nous manquait un cadre commun. Désormais, nous parlons la même langue entre enseignants. Et je suis capable, en tant que chef d'établissement, d'analyser les conflits et de transmettre un message clair aux équipes et aux parents. J'en suis ressortie grandie !* » ●

(1) Mail : marie-france.canion@wanadoo.fr

(2) Graines de médiateur II, *Guide pratique*, Université de paix, *Chronique sociale*, 2010. Site : www.universitedepaix.org

(3) Mail : f.cribier@sfr.fr

(4) Documents gratuits à télécharger sur : ec-boutique.fr



Chaque jour, les 634 collégiens de Sainte-Ursule se doivent de vivre ensemble dans le respect mutuel.

© SAINTE-URSULE

Le Finistère a testé « No Blame »

Pour lutter contre le harcèlement, la direction diocésaine du Finistère forme ses équipes à la méthode « No Blame », qui privilégie la médiation. Retour d'expérience au collège Sainte-Ursule, à Saint-Pol-de-Léon (29). LAURENCE ESTIVAL

Il y a un an, Marie-Hélène Royer, la directrice du collège Sainte-Ursule, à Saint-Pol-de-Léon (29), décide d'essayer la méthode « No Blame » pour lutter contre le harcèlement entre élèves. « J'avais suivi une formation organisée par la direction diocésaine. Cette approche alternative à la sanction, trop souvent pratiquée et qui ne marche pas, m'avait intéressée », explique-t-elle. « No Blame » repose en effet sur la médiation. Concrètement, après avoir écouté un élève se plaignant de harcèlement, le chef d'établissement (ou un éducateur de la vie scolaire) lui demande de désigner huit personnes : deux qui lui sont hostiles, deux qui lui sont favorables, deux neutres et deux qui ne sont pas forcément dans sa classe mais qui le connaissent, par exemple parce qu'elles ont joué avec lui dans la cour de récréation.

Le groupe se réunit ensuite en présence de deux adultes qui vont animer les échanges, tout en garantissant le secret des propos tenus. « Les psychologues ne sont pas associés, car l'idée n'est pas de se focaliser sur les harceleurs mais de

créer une dynamique au sein du groupe. Nous expliquons qu'untel va mal et demandons si les élèves qui sont autour de la table ont remarqué quelque chose de particulier », poursuit Maryline Abéguiilé, chargée de mission pour le 2^d degré à la direction diocésaine du Finistère, à l'origine de cette initiative. Aux termes de la rencontre, chaque élève repart avec une feuille de route co-construite qui mentionne les engagements pris vis-à-vis de son camarade : lui dire bonjour, jouer avec lui, l'aider... Un rendez-vous est ensuite pris individuellement, avec chacun des élèves présents et la victime, pour faire le point quinze jours plus tard.

Éviter l'effet tribunal

Selon la chargée de mission, cette méthode permet souvent de stopper le phénomène. « À condition d'intervenir dès les premiers signes, et avant que la situation ne soit trop détériorée », pointe-t-elle. « La maturité des élèves est aussi, contrairement à ce qu'on croyait au départ, un facteur de succès, ajoute Marie-Hélène Royer. Dans les cinq cas que nous avons traités l'année dernière, ceux concernant des élèves de 3^e ont été résolus avec la méthode « No Blame ». Les résultats ont été plus mitigés en 5^e et négatifs pour un cas signalé en 6^e car l'élève n'était pas réellement harcelé mais juste un peu bousculé. » Les adultes jouent aussi un rôle majeur. « Il faut faire attention aux mots utilisés : on ne doit pas juger les élèves mais les conduire à prendre conscience de la situation par eux-mêmes », rappelle la directrice, qui met aussi l'accent sur la nécessité d'organiser la réunion du petit groupe dans des lieux aussi neutres que possible – en clair pas le bureau du directeur ou du CPE – pour éviter l'effet tribunal. « Il faut que chacun se sente grandi et puisse se reconstruire à l'issue de la démarche », conclut Maryline Abéguiilé. ●

BRANLE-BAS DE COMBAT À RENNES

Après avoir dressé un état des lieux dans l'ensemble des établissements du diocèse, la direction diocésaine de Rennes (35) s'est dotée d'un plan d'action qui va progressivement se mettre en place. Première étape : l'organisation d'un séminaire associant tous les services (psychologues, médiation, gestion de crise, éducation

inclusive...) pour voir comment venir en appui aux établissements en cas de problème. Viendra ensuite le déploiement d'actions de sensibilisation. Leur seront présentés le protocole académique, la méthode « No Blame », la méthode Pikas... « car il n'y a pas de recettes miracle », pointe Michel Pellé, le directeur diocésain. LE

Nord: un plan de lutte renforcé

Proposition de formations, sensibilisation des équipes éducatives et des élèves, accompagnement des chefs d'établissement... Depuis trois ans, la direction diocésaine de Lille (59) a mis en place de nombreuses actions contre le harcèlement. Elles commencent à porter leurs fruits. **COLINE LÉGER**

« **J'**étais inquiète face aux situations d'incivilités et aux actes de violence ordinaire, physique ou verbale, répétitifs, que je vivais dans mon établissement, se souvient Virginie Pérus, responsable de vie scolaire, au collège Saint-Joseph de Neuville-en-Ferrain (59). Alors, quand en 2016, Charlotte Caulliez, psychologue de l'éducation, m'a parlé de la création d'une commission diocésaine *Harcèlement*, je n'ai pas hésité à la rejoindre. »

À l'époque, la direction diocésaine de Lille se rend compte, à travers les courriers des familles, que les établissements ne sont pas outillés pour faire face au harcèlement. Des drames, comme le suicide en janvier 2016 d'une élève lilloise de 17 ans, rappellent l'urgence d'agir. La commission commence par organiser une journée de sensibilisation, à Marcq-en-Barœul (59), en septembre 2017. Chefs d'établissement, enseignants, infirmières, conseillers d'éducation, animateurs en pastorale... plus de 350 personnes, venues de tout le diocèse, y participent. Les interventions du pédopsychiatre Guy Cordier, de représentants de la Justice, de l'Éducation nationale, d'un spécialiste du cyber-harcèlement, mais aussi la diffusion de témoignages de victimes, mettent en lumière la nécessité d'un travail d'équipe. « *Ce phénomène peut nous renvoyer à notre propre vulnérabilité : être entouré permet de prendre du recul*, souligne Charlotte Caulliez, référente de la cellule *Harcèlement*

qui a vu le jour dans le sillage de la commission. *Par ailleurs, le harcèlement se déroule à divers moments et endroits – la cour de récréation, la cantine, les vestiaires, les temps périscolaires... – d'où le besoin d'une stratégie associant toute l'équipe éducative.* »

Protocole de prise en charge

L'affluence à cette première journée montre l'ampleur de l'attente. Pour y répondre, d'autres actions sont menées dans la foulée. « *Nous avons rédigé un protocole de prise en compte et de prise en charge, destiné aux chefs d'établissement, et nous avons mis sur pied une formation pour les acteurs éducatifs de notre académie, qui regroupe les diocèses de Lille, Arras et Cambrai* », détaille Emmanuelle Chabert-Godo, chargée de mission diocésaine et référente de la

commission pour le volet formation. L'an dernier, une quarantaine de personnels éducatifs ont suivi cette session de trois jours. « *Nous l'avons construite autour de trois axes : la prévention, l'identification et le traitement* », précise la référente. L'occasion pour les participants de réviser certaines croyances : « *Je me suis rendu compte que l'élève harceleur n'est pas une mauvaise personne. Derrière se cache un élève en souffrance* », illustre Virginie Pérus, l'une des stagiaires. Cette année, la formation est reconduite dans l'académie d'Amiens. « *S'il reste de la place, les personnels de l'académie de Lille pourront s'y greffer* », indique Emmanuelle Chabert-Godo.

Dans le prolongement de cette première formation, un deuxième niveau vient juste d'être créé. « *Cette session sera davantage axée sur la prévention, à travers la stratégie* » ●●●

Tous les élèves de 6^e du collège Saint-Joseph de Neuville-en-Ferrain (142 élèves) suivent chaque année d'une séance de sensibilisation au harcèlement à l'école.



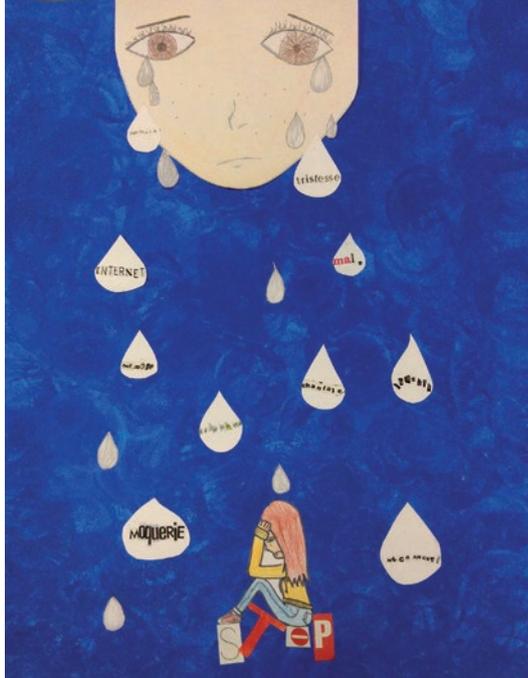
●●● *d'équipe et les outils qui favorisent un bon climat scolaire (cohésion, vie de classe...). Nous aborderons aussi la protection des publics fragiles, les violences sexistes et sexuelles et le cyber-harcèlement* », détaille Emmanuelle Chabert-Godo. Pour compléter ce dispositif, tous les nouveaux chefs d'établissement du diocèse de Lille, ainsi que ceux déjà en exercice qui en font la demande, bénéficient désormais de trois heures dédiées à ce thème, dispensées par Emmanuelle Chabert-Godo et Charlotte Caulliez. La prochaine session est prévue le 17 janvier prochain.

La commission mène en parallèle des actions de sensibilisation *in situ*. Charlotte Caulliez et plusieurs de ses collègues psychologues se rendent ainsi dans les classes et diffusent des vidéos qui permettent de décrypter le phénomène et le rôle de chacun des protagonistes : harceleur, victime, témoin. « *Chaque élève est ensuite invité à créer une affiche reprenant ces informations. Dans le prolongement, nous proposons à la classe de participer au concours*

Les élèves deviennent acteurs de ce projet. Désormais, quand ils voient leurs camarades chahutés ou moqués, ils préviennent un adulte. Ils ne sont plus des observateurs passifs.

du ministère de l'Éducation nationale "Non au Harcèlement" », indique la psychologue. Ainsi, au collège Saint-Joseph, Virginie Pérus propose cette animation à tous les élèves de sixième. Elle les invite ensuite à rejoindre l'atelier qu'elle organise avec une enseignante d'arts plastiques sur la pause méridienne, en vue du concours.

La cellule Harcèlement intervient aussi auprès des équipes éducatives, durant une séquence de trois heures qui reprend le contenu de la formation. Ce qui nécessite parfois de vaincre des résistances.



© SAINT-JOSEPH

« *Certains adultes imaginent que ça ne concerne pas le premier degré ou que c'est un phénomène de mode !* », relève Emmanuelle Chabert-Godo. Mais le travail mené ces dernières années commence à porter ses fruits. Les demandes de sensibilisation vont croissant : « *Nous avons déjà réalisé une dizaine d'interventions avant les vacances de la Toussaint, contre seulement sept sur toute l'année scolaire dernière* », compte Charlotte Caulliez. Par ailleurs, certains établissements

sollicitent la compagnie de théâtre lilloise La Belle histoire, qui a travaillé avec le diocèse de Lille pour la grande journée de sensibilisation de 2017. À partir de témoignages d'élèves, la troupe crée une pièce, suivie d'un débat, en présence si possible d'un psychologue du diocèse. « *Cette démarche est très intéressante, mais représente un coût qui n'est pas accessible à tous* », prévient Emmanuelle Chabert-Godo. L'an dernier, six établissements ont fait appel à La Belle histoire. C'est aussi par le théâtre que le groupe scolaire de l'Epid-Vauban, à Dunkerque (59),

a choisi de sensibiliser ses élèves. Mais plutôt que de s'appuyer sur une compagnie extérieure, ce sont les élèves du lycée qui ont monté un spectacle, avec une juge dans son propre rôle (cf. p. 31).

Relire les situations en équipe

Toutes ces actions concourent à la prévention. Mais que se passe-t-il en cas de crise ? Des chefs d'établissement demandent parfois un accompagnement. « *Nous leur communiquons le protocole de prise en charge, nous les conseillons sur le déroulé des entretiens à mener avec les différents protagonistes, ou la mise en place d'une stratégie d'équipe. L'idée est de leur apporter des outils, pas de nous substituer à eux* », souligne Charlotte Caulliez. Bien que psychologue, elle n'assure pas le suivi des élèves concernés. « *Nous les incitons à consulter à l'extérieur du cadre scolaire, pour que les parents soient associés* », précise-t-elle. En revanche, la cellule propose aux équipes éducatives de relire les situations de harcèlement vécues dans l'établissement. « *Tout cela contribue à professionnaliser les pratiques* », résume Emmanuelle Chabert-Godo.

Au collège Saint-Joseph, la sensibilisation des sixièmes est en place depuis quatre ans. Virginie Pérus en constate les bienfaits. « *Les élèves deviennent acteurs de ce projet. Désormais, quand ils voient leurs camarades chahutés ou moqués, ils préviennent un adulte. Ils ne sont plus des observateurs passifs. C'est aussi plus facile de discuter avec le harceleur : on peut lui rappeler ce qu'il a vu pendant la sensibilisation, pour lui faire comprendre ce qui ne va pas* », se réjouit-elle. Le climat scolaire de l'établissement n'en est que meilleur. ●

Un électrochoc pour éveiller les consciences

Depuis 2017, le groupe théâtre du lycée Epid-Vauban, à Dunkerque (59), joue chaque année une pièce retraçant l'histoire vraie d'une victime de harcèlement. Violaine Frumin, juge des enfants dans la ville, y tient son propre rôle. Un spectacle terriblement efficace. COLINE LÉGER

C'est un spectacle fort en émotions, joué par les élèves du groupe théâtre du lycée Epid-Vauban, à Dunkerque (59). Pendant une heure et demie, la troupe retrace l'histoire de Christopher, jeune victime de harcèlement. Particularité : les spectateurs suivent les acteurs dans plusieurs pièces de l'établissement, où des membres de l'équipe éducative et Violaine Frumin, juge au tribunal pour enfants de Dunkerque, jouent leur propre rôle, sur le modèle du « théâtre forum ». La représentation commence dans la salle de spectacle. Là, les comédiens, qui miment un journal télévisé, interviewent un jeune ayant tenté de mettre fin à ses jours, son chef d'établissement et un officier de police. Les spectateurs sont ensuite séparés en cinq groupes, accompagnés d'un enseignant. Ils assistent, tour à tour, à l'entretien d'un CPE avec deux témoins restés passifs ; à une vive discussion entre camarades réalisant la gravité de la situation ; à la douloureuse conversation de la maman du jeune avec l'infirmière ; à l'échange entre la psychologue scolaire et des élèves ; et enfin, à l'entretien d'un officier de police judiciaire avec les harceleurs. À leur retour dans la salle de théâtre, Violaine Frumin présente à l'auditoire ce que la loi prévoit dans le cadre du harcèlement (un an à trois ans d'emprisonnement et jusqu'à 45 000 € d'amende) et répond aux questions. La lumière se rallume. Le metteur en scène annonce alors l'issue dramatique de la véritable histoire : Christopher est mort.

Des situations remontent

C'est après avoir vu le témoignage de la mère de la victime à la télévision que Nathalie Wiech, l'infirmière du lycée, a demandé à Damien Engloo, professeur de lettres modernes et d'art dramatique, de travailler ce sujet avec le groupe théâtre. « J'étais confrontée à des jeunes me confiant leur désarroi à l'infirmierie », se souvient celle qui anime le

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (Cesc) de l'Epid-Vauban. Quand elle parle du projet à la juge Violaine Frumin, celle-ci lui propose spontanément de jouer son propre rôle. « Elle est formidable, très investie ! », se réjouit l'infirmière.

Depuis 2017, le spectacle a été joué chaque année pour l'ensemble du groupe scolaire, dans l'autre établissement catholique de Dunkerque, Notre-Dame-des-Dunes, et même à Paris. « Lorsqu'il s'adresse aux collégiens, nous n'annonçons pas la mort du jeune, car se reconnaître dans la peau du "harceleur" peut être lourd à porter. C'est aussi pour cette raison que nous revenons toujours sur le spectacle avec les lycéens », souligne Nathalie Wiech. À la fin de chaque spectacle, un dépliant réalisé par des élèves, assorti de conseils et de numéros utiles, est remis aux spectateurs. Riche en sensations, la pièce fait office de révélateur. Des jeunes, victimes ou harceleurs, viennent se confier, des rendez-vous sont pris avec les parents. Ces représentations font bouger les lignes : « Après l'une d'entre elles, un groupe d'élèves a pris position. Nous travaillons beaucoup la question du témoin, pour que les élèves ne restent pas des observateurs passifs », insiste l'infirmière. L'objectif : faire en sorte que les protagonistes parlent, pour que de tels drames ne puissent plus se reproduire.

De nouvelles représentations vont être programmées cette année. Mais si la pièce a été jouée dans plusieurs établissements, ce n'est pas sa vocation première. « C'est compliqué pour ces lycéens d'intervenir ailleurs, car ils sont obligés de rater des cours, alors que le bac se profile à l'horizon », souligne-t-elle. La direction diocésaine de Lille espère de son côté que cette initiative inspirera d'autres établissements. ●



Les élèves assistent à l'entretien d'un officier de police avec les harceleurs.

Formation : une offre en plein essor

Tour d'horizon, non exhaustif, des formations proposées aux acteurs de l'enseignement catholique pour lutter contre le harcèlement. Public visé : les psychologues, les enseignants du 1^{er} et 2nd degrés, les personnels éducatifs... VIRGINIE LERAY

DES OUTILS D'ANIMATION

PROGRAMME DE PROTECTION DES PUBLICS FRAGILES (PPPF)

Pour traiter toute situation de maltraitance survenant ou survenue dans le cadre scolaire, le Secrétariat général de l'enseignement catholique a lancé un Programme de protection des publics fragiles (PPPF). Ambitieux, il intègre apports juridiques et conseils pour élaborer des réponses concertées aux faits de violence rencontrés dans les établissements, dont le harcèlement. Il est porté par un réseau national de référents diocésains pour accompagner sa diffusion.

Pack « PPPF » sur : ec-boutique.fr (pdf ou brochures gratuites hors frais de port).

UNE MALLETTE DE PRÉVENTION

Cette mallette de prévention du harcèlement propose des séquences articulées au programme d'éducation morale et civique pour chaque niveau du cycle 3 (livret animateur, clips vidéo...).

<http://nonauharcèlement.ac-versailles.fr>



AU FIL DE LA VIE

Élaborée par le Secrétariat général de l'enseignement catholique et Apprentis d'Auteuil pour offrir jusqu'au cycle 3 un parcours d'éducation affective relationnelle et sexuelle, la mallette « Au fil de la vie » propose des outils ludiques qui contribuent à développer les compétences relationnelles des 5-12 ans. Elle permet aussi d'aborder les discriminations liées au genre et à la différence.

A commander sur : ec-boutique.fr (20€ hors frais de port).

UN PORTAIL DOCUMENTAIRE

L'Ireps des Pays de la Loire, association spécialiste en éducation à la santé, dispose d'un portail documentaire recensant et analysant de multiples outils d'animation. Voir notamment son catalogue des outils de prévention « Violences et conflits ». www.irepsdl.org

Après une session annuelle de rentrée sur le thème du mal-être à l'école, l'association des psychologues de l'enseignement catholique (Anpec) co-organise avec l'ensemble des psychologues de l'éducation privé/public une journée d'étude sur le bien-être scolaire, le 20 novembre prochain. « *Les établissements nous sollicitent toujours davantage sur ce thème qui porte en creux la question du harcèlement. Nous contribuons à former les équipes à un éventail toujours plus large d'outils à combiner entre eux en les adaptant aux contextes locaux* », explique Marie-Agnès Brethé, présidente de l'Anpec qui a déjà formé un quart des établissements de son diocèse d'Orléans (45) à des méthodes de résolution de situations de harcèlement. L'Anpec collabore aussi avec l'Ugsl qui, dans l'élan de son Forum national Santé Prévention, mène également des actions de formation de ce type. Autre évolution, les formations proposées aux professeurs de l'enseignement catholique par Formiris comptent de plus en plus d'intitulés ciblés sur le harcèlement et elles s'adressent désormais autant aux enseignants du 1^{er} degré qu'à ceux des collèges.

Vie scolaire et enseignants gagnent à croiser leurs regards

À l'Ifcap, l'organisme de formation de l'enseignement agricole privé, tous les parcours certifiants destinés aux personnels éducatifs – qui abordent les conduites à risques, l'éducation aux écrans ou la gestion des conflits – comprennent des modules sur le harcèlement et s'assortissent fréquemment d'apports juridiques. « *Nous proposons encore peu de formations dédiées exclusivement au phénomène car elles revêtent souvent une dimension psychologique importante. C'est pourquoi elles se déploient davantage en intra-établissement, à la demande d'équipes volontaires. Il faut veiller d'ailleurs à maintenir leur positionnement sur le champ professionnel* », explique Lionel Tétart, le directeur. L'Ifcap privilégie aussi les formations mixant publics d'enseignants et d'éducateurs où les regards croisés enrichissent la perception du problème et les réponses à y apporter.

Autre spécificité de l'enseignement agricole : les opérations régionales de formation conçues par des comités de pilotage locaux à partir des demandes du terrain. Celles qui auront lieu en février prochain à Ploërmel (56) et en avril à Pommerit-Jaudy (22) pour près de 1 000 éducateurs et enseignants bretons seront dédiées au climat scolaire... Elles feront sans nul doute la part belle à une approche concertée du harcèlement. ●



*Bâtir une culture commune
École – Famille permet de gérer
les cas de harcèlement avec
plus d'efficacité et de sérénité.*

© D.R.

Parents, prenez la parole !

Les Rencontres Parents-Ecoles®, imaginées par l'Apel nationale, offrent aux familles l'opportunité de débattre avec les enseignants et les chefs d'établissement sur des sujets de préoccupation communs. Parmi eux, le harcèlement. VIRGINIE LERAY

Inviter parents et équipes éducatives à discuter ensemble du harcèlement à l'école pour imaginer des actions de prévention. Le dispositif d'animation Rencontre Parents-École® (RPE), conçu par l'Apel pour nourrir les échanges entre les établissements et les familles autour de thématiques éducatives, offre un cadre idéal pour cela.

Autorité, handicap, motivation... Sur les 150 RPE animées localement chaque année par des bénévoles des Apel – formés par l'Apel nationale –, une quarantaine concernent le harcèlement. Le sujet suscitant autant d'intérêt que d'appréhension, ces rencontres requièrent certaines précautions : la présence du chef d'établissement et d'enseignants en nombre suffisant, mais aussi l'absence de situation délicate en cours, les cas personnels ne devant pas s'inviter dans les débats.

Après une définition collective du concept, les participants analysent, en petits groupes, un scénario de harcèlement fictif. L'objectif : adopter le point de vue de chaque protagoniste – harcelé mais aussi harceleurs, témoins, familles, chefs d'établissement, enseignants – et identifier ses besoins spécifiques. « Cette étape permet d'envisager le problème de manière globale et prépare

l'élaboration de pistes d'action qui satisfieront plusieurs – et idéalement tous – les protagonistes. Cela va, par exemple, de l'éclairage des cages d'escalier jusqu'à l'instauration d'un système de parrainage entre élèves ou à la programmation d'une action de formation... », détaillent Mathilde Hardy et Violaine Bigot, responsables des RPE.

Une séance s'appuie sur le visionnage de capsules vidéo d'experts – Marie Quartier, Marie-Pierre

Lescure... – qui insistent sur l'importance d'impliquer les jeunes dans la dynamique préventive et résumant les conduites à privilégier – accueillir la souffrance des victimes, conscientiser auteurs et témoins – ou à proscrire – sanction ou confrontation auteur/victime sans accompagnement ni suivi. ●

Le dossier du n° 529 de Famille & Éducation (nov.-déc. 2019) porte sur le harcèlement. Il réactualise le n° 511 de 2016 disponible sur : www.apel.fr

TRAVAILLER LES COMPÉTENCES RELATIONNELLES

Communication non violente, gestion des émotions, développement des compétences psychosociales participent à instaurer dans les établissements un climat de bienveillance éducative propre à prévenir les situations de harcèlement. Sur ce registre, certaines dynamiques diocésaines¹ ou associations partenaires² de l'enseignement catholique peuvent fournir d'intéressantes pistes de formation. La médiation par les pairs permet par ailleurs d'associer les jeunes à la prévention³. L'éducation au débat et à l'argumentation, mise en avant dans les programmes scolaires (éducation morale et civique et grand oral du bac), offre aussi un levier efficace d'éveil à la citoyenneté et au respect d'autrui.

Ce travail peut être engagé dès la maternelle, à l'aide notamment du jeu des Trois Figures⁴, conçu par le pédopsychiatre Serge Tisseron et expérimenté depuis 2011 dans l'enseignement catholique. Il se présente comme une activité théâtrale, où les élèves interprètent des scènes qu'ils ont vues sur les écrans, en occupant successivement tous les rôles. Les écoliers développent ainsi très tôt leur capacité d'identification et d'empathie, autant de qualités efficaces pour prévenir la violence scolaire et améliorer le vivre ensemble. ▼

(1) www.jer-blois.org (2) www.beauteresponsable.org ; www.comitys.com

(3) www.gemediat.org (4) <https://3figures.org/fr>

Des méthodes venues d'ailleurs

Provenant des pays nordiques et anglo-saxons, une famille de dispositifs de traitement du harcèlement entre élèves se diffuse actuellement. Sa spécificité : reléguer au second plan la sanction, alors que le système français a longtemps privilégié l'intervention et le signalement. *VIRGINIE LERAY*

Si la répression peut être nécessaire – voire indispensable en cas de brimades graves ou lorsque la loi est enfreinte –, la résolution d'un cas de harcèlement se joue aussi et surtout entre élèves. Leur conférer la responsabilité de dénouer le cercle vicieux qu'ils ont eux-mêmes mis en place a une fonction réparatrice. Par ailleurs, eux seuls peuvent lever durablement l'exclusion qu'ils font subir à l'un des leurs. C'est ce que préconisent l'école de Palo Alto ainsi que les méthodes Pikas et «No blame»...

L'école Palo Alto, imprégnée de comportementalisme, se concentre sur l'élève harcelé qu'il s'agit d'aider à sortir de son rôle de victime. En entretien individuel, on analyse avec l'intéressé les tentatives de solutions qui n'ont pas fonctionné – encaisser les brimades ou riposter sur le même registre – et on l'amène à mettre en œuvre des stratégies qui en prennent le contre-pied : répondre par l'humour, ne plus montrer que l'on est atteint, poser des limites...

Réseau Orfee :

<http://probleme-souffrance-ecole.fr/>

La méthode Pikas, dite de la «pré-occupation partagée» (cf. p. 15-19), présente l'intérêt de prendre aussi en compte les harceleurs – dont le comportement traduit une forme de souffrance – et les témoins, qui vont être chargés de solutionner le problème. Il s'agit de mettre en œuvre une série d'entretiens individuels

avec la victime, les harceleurs et les témoins, au cours desquels l'adulte partage son inquiétude pour la victime, son incompréhension de ce qui lui arrive (pas d'explicitation des faits) et demande à son interlocuteur de chercher des solutions pour aider le jeune en souffrance à aller mieux.

Une variante, baptisée **Farsta** s'accompagne d'une désapprobation ferme des intimidations et exprime clairement l'intention d'y mettre un terme. Plus interventionniste, elle convient à un public moins autonome ou en cas de faits plus graves. www.preoccupationpartagee.org

Avec «No Blame» (cf. p. 28), la recherche de solutions est collective et davantage accompagnée par l'adulte. Recommandée pour le primaire, cette méthode peut être conduite par l'enseignant de la classe – alors qu'il est conseillé pour la méthode de la préoccupation partagée que l'adulte référent ne connaisse pas les jeunes ni les détails de la situation de harcèlement. C'est une version simplifiée des cercles restauratifs qui reposent sur une recherche de compréhension mutuelle, sur l'équivalente dignité des paroles et un cadre sécurisant (confidentialité et absence de jugement). ●

Un large éventail d'outils permet de s'adapter à l'âge des publics et au contexte des établissements.



© NOÉMIE FOSSEY-SERGENT

Pour aller plus loin...

Livres



- *Enseignants et élèves en souffrance*, Nicole Catheline, ESF, 2019.
- *Harcèlement et cyber-harcèlement à l'école – Une souffrance scolaire en réseau*, Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette, ESF, 2017 (édition réactualisée en janvier 2019).
- *Harcèlement scolaire : le vaincre c'est possible – La méthode de la préoccupation partagée*, Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette, ESF, 2018.
- *L'école face à la violence – Décrire, expliquer, agir*, sous la direction de Éric Debarbieux, Armand Colin, 2016.
- *Violences entre élèves, harcèlements et brutalités – Les faits, les solutions*, Dan Olweus, ESF, 1999 (réédition prévue en 2020).
- *Ycare à l'école*, Élodie Crepel (texte), Fanny Nella (ill.), éd. Ailes & Graines, 2019 (un album jeunesse avec deux histoires).



RENDEZ-VOUS

Le 2^e Forum national Santé Prévention de l'enseignement catholique se tiendra le 29 avril 2020, à Tours (37). Il est organisé par l'Ugsel, en lien avec le Sgec, l'Apel et le Cneap. Les établissements du 1^{er} et 2^d degrés sont invités à échanger sur leurs projets et découvrir des partenaires.

Contact: c-goffeny@ugsel.org

En ligne



- Sur l'intranet de l'Apel (réservé aux présidents d'Apel) : guide *Agir contre le harcèlement scolaire*, 8 p., février 2019.
- *Du règlement intérieur aux procédures disciplinaires dans les établissements du Cneap : réglementation et préconisations*, guide pratique édité par le Cneap et disponible sur demande auprès de Charles Joseph-Bresset : charles.joseph@cneap.fr
- *La transition pacifique – Idées et actions éducatives pour faire face à la violence*, rapport du think tank VersLeHaut, 2019, sur : www.verslehaut.org
- *Au-delà des chiffres : en finir avec la violence et le harcèlement à l'école*, rapport de l'Unesco, 2019, sur : unesdoc.unesco.org
- *Halte au harcèlement*, vidéo disponible sur le site du Conseil de l'Europe : www.coe.int

Sites dédiés

- www.nonauharcèlement.education.gouv.fr
- Pour signaler un acte de cyber-harcèlement : www.internet-signalement.gouv.fr
- Apee : association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves : harcèlement-entre-eleves.com
- www.preoccupationpartagee.org



Numéros de téléphone

- Le numéro vert Non au harcèlement : 3020 (gratuit et anonyme).
- Le numéro vert Net écoute (cyber-harcèlement) : 0 800 200 000.
- La plateforme téléphonique Apel service : 01 49 90 09 60 (du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, sauf le mardi de 14 h à 19 h).



www.enseignement-catholique.fr
Secrétariat général de l'enseignement catholique
277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05.
Tél. : 01 53 73 73 71 (58)
Reproduction interdite